



# Le Sahel

NUMERO  
10059

MERCREDI  
20 Janvier 2021

150 FCFA

● Sciences et technologie  
**Comment renforcer la sécurité des échanges de données sur internet ?**

P. 19

## ● Prestation de serment à la Cour Constitutionnelle

**Cinq nouveaux membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) prennent fonction**



Les membres de la Cour Constitutionnelle

● Idrissa Hamadou / ONEP

**L**e Président de la Cour Constitutionnelle, M. Boubou Mahamadou a présidé hier matin à ladite Cour, la cérémonie solennelle de prestation de serment de cinq nouveaux membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) au titre des partis politiques. Cette cérémonie fait

suite au décret signé le 11 janvier dernier par le Président de la République portant nomination des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), au titre des représentants des partis politiques, et la lettre de saisine de la Cour Constitutionnelle pour leur prestation de serment.

## ● Respect des mesures barrières dans la lutte contre la covid-19 à Niamey



Des efforts chez les compagnies de transport inter urbain, situation préoccupante dans les faba-faba, peut mieux faire dans les écoles

PP. 10-11

● Hydraulique à Goudoumaria  
**Plus de 3 milliards de FCFA d'investissement pour améliorer l'accès des populations à l'eau potable**

P. 7

● Mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)

**Le président de la BAD et dix chefs d'État africains dont le président Mahamadou Issoufou du Niger distingués pour leur leadership**

P. 5

● *Communiqué de presse*

## Le sport et l'enseignement culturel et artistique comme moyens de promotion de l'identité nationale et de lutte contre le chômage

**Avec une croissance démographique rapide, l'enseignement général classique du secondaire ne peut à lui seul absorber les flux des jeunes qui viennent du cycle primaire. Dans l'optique de contenir ces flux, le gouvernement a créé des centres de formation dans le domaine des sports et de la culture dénommés Écoles de formation artistique et culturelle (EFAC) et les Centres de promotion des jeunes (CPJ). Il s'agit, à travers cette démarche, d'offrir une formation professionnelle et d'apprendre un métier à ces jeunes dans le domaine du sport et de la culture.**

Ces centres d'éducation en sport et culture accueillent aussi bien des jeunes déscolarisés que non scolarisés. La formation associe à la fois des connaissances théoriques et pratiques. Il s'agit en somme de faire de ces jeunes des acteurs culturels en vue de la sau-

vegarde de l'identité nationale. La formation concerne des domaines tels que le dessin et la peinture, la musique, la couture, le sport, le patrimoine artistique et culturel, etc. «Les fonds mis à notre disposition nous ont permis de créer et d'équiper un certain nombre d'établissements et de renforcer l'éducation artistique et culturelle» explique M. Moussa Harou, Secrétaire général du Ministère de la Renaissance culturelle, des arts et de la modernisation sociale. «Au-delà de la construc-

tion d'infrastructures, nous recevons aussi de la matière d'œuvre parce qu'il s'agit de formations professionnalisantes. Du reste, avec l'aspect pratique de ces formations, nous enregistrons plus d'apprenants parce que nous disposons de suffisamment de matériel et de matière d'œuvre», pré-

évaluation, la formation des jeunes aux métiers connexes de jeunesse et de sport, etc. Dans le domaine des infrastructures et équipement, sont à noter : la construction des classes dans les régions de Tillabéri, de Dosso et de Maradi et à l'Institut national de la Jeunesse, des sports et de la culture (INJS/C) de Niamey, la réhabilitation de 16 terrains de sport dans les différentes régions, la construction d'ateliers d'apprentissage, l'acquisition d'un véhicule 4x4 pour le suivi et l'évaluation, etc. Avec les EFAC, les jeunes sont plus confiants : «La formation est doublement avantageuse : il y a des connaissances théoriques d'un côté, et de l'autre on apprend un métier. J'ai vu que ceux qui ont suivi cette formation s'en sortent bien, je veux être autonome» (Safiatiou Hamissou, élève



M. Moussa Adamou

Le développement des EFAC permettra d'améliorer l'enseignement artistique et culturel et de développer des carrières dans ces deux secteurs jusqu'alors peu valorisés dans le système éducatif nigérien.

À propos du Fonds Commun Sectoriel pour l'Éducation (FCSE)

Dans un contexte mondial caractérisé par la rareté des ressources, le Niger et ses partenaires ont su mettre en place un mécanisme et un outil de financement aligné sur les priorités nationales : le Fonds Commun Sectoriel de l'éducation (FCSE). Créé le 5 juillet 2017, le FCSE regroupe les contributions des partenaires techniques et financiers (les Coopérations Suisse, Luxembourgeoise, Norvégienne, le Partenariat Mondial pour l'Éducation, l'Agence Française de Développement et l'UNICEF). Il est destiné aux six (6) ministères en charge de l'éducation pour mettre en œuvre les activités du Programme de transition du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle (PTSEF).

Sources :  
Ambassade de France



M. Laouali Abdou

Grâce aux ressources obtenues dans le cadre du Fonds commun sectoriel de l'Éducation (FCSE), plusieurs autres actions ont été menées par le gouvernement. Il s'agit notamment des formations de renforcement de capacités des encadreurs dans les EFAC, l'appui aux EFAC pour renforcer leurs capacités, le soutien au processus de décentralisation, la formation de 48 cadres centraux et régionaux en planification et

ce M. Laouali Abdou, Secrétaire général du Ministère de la Jeunesse et des sports.

« Ces formations vont contribuer à l'affirmation de l'identité culturelle nationale mais aussi au renforcement de l'économie parce que nous formons des producteurs qui ne seront pas des demandeurs d'emplois mais des créateurs d'emplois » explique Moussa Adamou, Directeur régional de la Renaissance culturelle de Niamey. Les EFAC contribueront à réhabiliter certains éléments de la culture nigérienne en voie de disparition.



● Prestation de serment à la Cour Constitutionnelle

# Cinq nouveaux membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) prennent fonction

Le Président de la Cour Constitutionnelle, M. Bouba Mahamane a présidé hier matin à ladite Cour, la cérémonie solennelle de prestation de serment de cinq nouveaux membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) au titre des partis politiques. Cette cérémonie fait suite au décret signé le 11 janvier dernier par le Président de la République portant nomination des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), au titre des représentants des partis politiques, et la lettre de saisine de la Cour Constitutionnelle pour leur prestation de serment.



Les membres de la Cour Constitutionnelle

Idrissa Hamadou / ONEP

Tour à tour les personnes concernées ont juré selon la formule du serment avant que le président Bouba Mahamane en prenne acte et les renvoie à l'exercice de leur fonction.

La formule du serment est libellée ainsi : «Devant Dieu

et le Peuple Nigérien souverain, nous (un tel), membre de la CENI jurons solennellement de respecter la Constitution, de respecter et de faire respecter les lois électorales, de respecter et de faire respecter l'indépendance de la CENI, de remplir loyalement les hautes fonc-

tions dont nous sommes investies, de ne jamais trahir ou travestir les légitimes attentes du Peuple Nigérien en matière électoral, de veiller à la régularité et à la

transparence des opérations électorales, de ne prendre ou de cautionner aucune initiative tendant à fausser les résultats des consultations électorales et référendaires, de nous conduire en tout comme fidèle et loyal serviteur de la nation. En cas de parjure que nous subissions la rigueur de la loi, puisse Dieu nous venir en aide».

A l'issue de ce serment, le président de la CENI, Me Issaka Souna a dit que la CENI a espéré depuis longtemps que les représentants de l'opposition se joignent aux activités de la CENI au niveau national. Selon lui cette prière a été acceptée. «Aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir assister à cette cérémonie consacrant la venue de l'opposition pour compléter le dispositif administratif et fonctionnel de la CENI», a-t-il ajouté.

Selon le président de la CENI, Me Issaka Souna, cette arrivée de l'opposition est, la preuve que le travail que cette commission est en train de faire est bien et doit continuer dans ce sens. Il a reconnu que malgré quelques difficultés énumérées, le travail de la CENI est accepté comme un travail raisonnable, juste et équitable et l'ensemble des citoyens croient à ce processus. «Nous espérons poursuivre ensemble pour le succès de notre processus électoral», a-t-il déclaré. Mesurant les défis que la

CENI doit relever, Me Issaka Souna a dit qu'actuellement les regards sont rivés sur le Niger. «L'environnement électoral qui caractérise le Niger voudrait que le résultat des élections soit un modèle. La venue de l'opposition permettra à la CENI de renforcer le crédit du travail, la réalisation du travail dans la paix, la sérénité et la confiance», a-t-il estimé. Par ailleurs, le président de la CENI a invité les Nigériens à oeuvrer pour que le rendez-vous du 21 février 2021 soit un rendez-vous heureux au bout duquel le président régulièrement et légalement élu sera applaudi par l'ensemble des Nigériens dans l'expression la plus saine de la souveraineté du Niger.

Pour sa part, le représentant des récipiendaires, M. Modi Alzouma a dit que c'est à la fin du processus que la population Nigérienne aura à féliciter ou sanctionner les membres de la CENI. Selon lui, en ce moment là, la population verra donc la contribution que ces nouveaux membres ont pu apporter dans l'amélioration du travail au niveau de la CENI. «Si aujourd'hui, nous sommes décidés de reprendre nos fonctions c'est pour apporter notre contribution dans ce travail de construction de l'édifice», a-t-il conclu.

● Mamane Abdoulaye



Les nouveaux membres autour du président de la CENI, M. Issaka Souna

Idrissa Hamadou / ONEP

● Communiqué du ministre de la Défense Nationale  
**4 morts et 8 blessés graves suite à l'attaque terroriste de la position militaire de Chétima Wangou (Diffa)**

Le dimanche 17 janvier 2021 vers 20 heures suite à l'attaque terroriste de la position militaire de Chétima Wangou dans la région de Diffa vigoureusement repoussée par les Forces Armées Nigériennes (FAN), une poursuite a été engagée.

Le lundi 18 janvier 2021 aux environs de 15 heures, nos éléments sont tombés sur un Engin Explosif Improvisé (EEI). Le bilan, coté ami est malheureusement de quatre (04) morts et huit (08) blessés graves.

Les opérations de ratissage et les recon-

naissances offensives se poursuivent. En cette circonstance douloureuse, le ministre de la Défense Nationale, adresse au nom du Président de la République, Chef Suprême des Armées et au nom du Gouvernement, ses condoléances attristées aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Il apporte ses encouragements aux Forces de Défense et de Sécurité dans leur mission de défense de l'intégrité du territoire national.

Fait à Niamey, le 18 janvier 2021



● *Tillabéri/Enseignement supérieur*

## Visite du ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, à l'Université Boubacar Bâ

Poursuivant sa mission de prise de contact avec les structures relevant de son département ministériel, le ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, M. Souley Amadou Sarkin Rafi, a visité, le lundi 18 janvier 2021, le chantier de construction de l'Université Boubacar Bâ de Tillabéri. Il s'agissait pour le nouveau ministre de s'enquérir le niveau d'exécution des travaux ainsi que des conditions de vie et de travail des étudiants et des enseignants-chercheurs de ladite université.



Le ministre Souley Amadou Sarkin Rafi recevant des explications sur le chantier de construction du bloc administratif de l'université Boubacar Bâ

Sur le chantier de construction de l'université Boubacar Bâ de Tillabéri, le ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a tout d'abord visité le laboratoire, fruit des relations partenariales entre l'ONG SWISS AID et l'université Boubacar Bâ. Le Recteur de l'université a fourni des explications au ministre Souley Amadou Sarkin Rafi sur les différentes composantes du laboratoire ainsi que sur les activités envisagées. Il est attendu l'équipement nécessaire pour permettre à ce laboratoire de démarrer ses activités. La délégation ministérielle s'est ensuite intéressée au chantier de

construction de l'amphithéâtre d'une capacité de 250 places. Là aussi, au regard des explications données par le représentant de l'entreprise Djibo Zakou en charge de l'exécution des travaux, malgré l'arrêt du chantier observé un temps, celui-ci a connu une évolution. Il en est de même pour les travaux de construction de l'amphithéâtre et du bloc administratif également visités par le ministre Souley Amadou Sarkin Rafi. Pour rappel, ces deux chantiers sont prévus dans le cadre du programme Tillabéri-Tchandallo pour un coût d'environ 600 millions de FCFA. Il se repose aussi sur un schéma directeur constitué de deux parties, à

savoir les activités pédagogiques universitaires et administratives et les activités liées aux œuvres sociales, culturelles et sportives, etc. La dernière visite a conduit le ministre au niveau des dortoirs et des restaurants des étudiants, des magasins et la chambre froide, puis de l'administration du Rectorat, notamment la salle de réunion équipée de matériel de visio-conférence de dernière génération.

Notons aussi que le ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et

de l'Innovation a mis ce déplacement à profit pour rencontrer le syndicat des enseignants-chercheurs, celui des enseignants technologues ainsi que le personnel administratif et technique qui réaffirment leur engagement et leur disponibilité à accompagner le ministre surtout dans le cadre des priorités du Président de la République.

A toutes ces étapes dans ce déplacement, le ministre était accompagné du Gouverneur de la région, M. Ibrahim Tidjani Katiela, du Recteur de l'université, ainsi que des directeurs centraux de son département Ministériel.

Zakari Mamane  
ONEP/Tillabéri

● *Santé*

## Les vertus inépuisables du moringa oléifera

**Le Moringa est riche en Sélénium, Zinc, fibres alimentaires, Enzymes ; il renferme 24 acides aminés dont 9 essentiels à l'homme ; 36 anti inflammatoires ; les antioxydants éliminent les toxines du corps humain, rajeunissent les cellules et préviennent contre les risques de cancer en contrôlant les radicaux libres et en renforçant le système immunitaire : le Moringa en contient 46; les Oméga3, 6 et 9 qui régulent le taux de cholestérol dans l'organisme. Les vitamines et les nutriments travaillent ensemble dans le corps. La vitamine A est utile pour la santé des yeux, malheureusement beaucoup d'individus en manque et ont des problèmes de vue. Or la vitamine A se trouve en abondance dans les feuilles de Moringa. Les acides aminés : si l'organisme ne reçoit pas un mélange correct d'acides aminés pour permettre la construction et la réparation des tissus, les protéines de l'organisme sont brûlés pour couvrir en priorité les besoins énergétiques ; c'est le phénomène de l'amaigrissement.**

Comparés aux aliments classiques, le Moringa contient 7 fois plus de vitamine C qu'une orange ; 4 fois plus de vitamine A que les carottes ; autant de Fer qu'un steak, autant de protéines

qu'un œuf ; 2 fois plus de protéine que le yaourt, 4 fois plus de calcium que le lait ; 3 fois plus de Potassium que les bananes ; 4 fois plus de fer que les épinards. Ce qui fait dire que le Moringa est « une source inépuisable de

viande, de lait et d'œufs sans effets secondaires ». La puissance de Moringa est non toxique, facilement digestible, bénéfique pour la santé. Il ne connaît pas d'effets secondaires. C'est une plante très riche en aliments

constructeurs et réparateurs (), en aliments protecteurs et régulateurs ( ) et en aliments énergétiques, phénomène rarement observé chez une seule plante. La consommation régulière des feuilles est un gage de bonne santé.

Moringa oléifera est donc un compagnon alimentaire précieux pour nous accompagner dans la diète de Ramadan. Mais pour tirer le maximum de son potentiel des précautions utiles s'imposent dans le mode préparatoire : éviter de cuire les feuilles de Moringa : en effet le feu ou les rayons solaires détruisent une partie importante des précieux nutriments qu'il renferme et les eaux de cuisson emportent

le reste ; consommer les feuilles fraîches en salade, avec les crudités ou pour les très sensibles au niveau du palais de la gorge, piller les feuilles et les mélanger dans la vinaigrette et arroser les salades ou les crudités. Les feuilles de Moringa cuites sont équilibrées au plan alimentaire en y ajoutant de la poudre de feuilles. D'autre part, la poudre des feuilles de Moringa possède une forte concentration de nutriments qui conservent toutes leurs propriétés. La poudre est obtenue par séchage des feuilles de Moringa sous l'ombre, à l'abri des rayons solaires puis transformées en poudre.

(Source : CMN Zogala)

*Mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)*

## Le président de la BAD, M. Akinwumi A. Adesina et dix chefs d'État africains dont le président Mahamadou Issoufou du Niger distingués pour leur leadership

**Le président de la Banque africaine de développement M. Akinwumi A. Adesina et dix chefs d'État et de gouvernement africains ont reçu, vendredi 15 janvier, un prix pour le leadership fort, dont ils ont fait preuve durant le processus de création de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).**

La ZLECAf, la deuxième plus grande zone de libre-échange de la planète, est opérationnelle depuis le 1er janvier 2021. Elle doit permettre l'accélération de la reprise économique du continent et renforcer sa résilience en accroissant le niveau des échanges intra-africains de biens et de services. Ce prix a été décerné par le Groupe AeTrade, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, le Conseil des entreprises africaines, la Chambre panafricaine de commerce et d'industrie, la Fédération des chambres de commerce et d'industrie ouest-africaines et la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de l'Afrique de l'Est.

«En tant qu'Africains, nous sommes fiers des efforts remarquables déployés par nos dirigeants pour assurer le succès de la ZLECAf», a déclaré l'ancien Premier mi-

nistre éthiopien, Hailemariam Boshe, lors d'une rencontre organisée au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba et à laquelle ont assisté, en visioconférence, de nombreux participants. Hailemariam Boshe, membre du Groupe AeTrade, a remercié les lauréats pour le leadership fort dont ils ont fait preuve durant le processus et qui a abouti à l'entrée en vigueur de la ZLECAf.

L'ambassadeur Albert Muchanga, commissaire de l'Union africaine pour le commerce et l'industrie, a souligné que la ZLECAf avait suscité un soutien marqué en Afrique et dans la diaspora. « Nous sommes fiers de rendre hommage à nos champions qui ont été à l'avant-garde de ce processus. », a-t-il précisé. Il a également remercié les chefs d'État et de gouvernement dont les pays ont ratifié l'accord de libre-échange et a invité les au-

tres à faire de même. «Nous célébrons aussi les étapes déterminantes franchies entre le moment où nous avons posé les bases de cette initiative et l'entrée en vigueur officielle, le 1er janvier, des échanges commerciaux. Je voudrais appeler les gouvernements et le secteur privé à profiter des opportunités créées par cette initiative d'échelle continentale pour rendre l'Afrique plus prospère», a ajouté Albert Muchanga.

Le président du Groupe AeTrade, Mulualem Syoum, a remercié la Banque africaine de développement et son président Akinwumi A. Adesina pour ses conseils techniques exceptionnels et son aide financière durant le processus de création. «À l'avenir, nous voulons que le secteur privé parle d'une seule voix. La ZLECAf a montré la voie à suivre. Pour garantir une mise en œuvre efficace, il est temps que le secteur privé joue son rôle. Nous ne pourrions construire l'Afrique que nous voulons qu'en travaillant ensemble, a déclaré Mulualem Syoum. Nous sommes convaincus qu'il n'est pas nécessaire pour

l'Afrique de dépendre de l'aide extérieure. Nous sommes capables de dynamiser la mobilisation des ressources et les synergies au niveau national.»

Amany Asfour, président par intérim du Conseil des entreprises africaines, a insisté sur le rôle du secteur privé dans la mise en œuvre de la ZLECAf : « nous tous, dans le secteur privé, sommes déterminés à mettre en œuvre cette initiative. Nous allons aider l'Afrique à donner à la zone de libre-échange une existence concrète.»

Hajiya Saratu Aliyu, présidente de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie ouest-africaines, et Charles Kahuthu, PDG de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de l'Afrique de l'Est, ont repris les propos d'Amany Asfour. «Les emplois doivent être recréés, les moyens de subsistance revitalisés et les économies relancées, a affirmé Charles Kahuthu. Nous devons également nous unir pour promouvoir les produits fabriqués en Afrique afin d'assurer une mise en

œuvre efficace de la ZLECAf.»

Parmi les lauréats figuraient Felix Tshisekedi, président de la République démocratique du Congo et président entrant de l'Union africaine ; Abdel Fattah Al-Sissi, le président égyptien ; Sa Majesté le roi Mswati III, Ngwenyama d'Eswatini ; Abiy Ahmed, Premier ministre de l'Éthiopie ; Nana Akufo-Addo, président du Ghana ; Alpha Condé, président de la Guinée ; Mahamadou Issoufou, président du Niger ; Muhamadu Buhari, président du Nigeria ; Paul Kagame, président du Rwanda, et Cyril Ramaphosa, président de l'Afrique du Sud et président de l'Union africaine. Hailemariam Desalegn Boshe, ancien Premier ministre éthiopien, et Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigeria, ont également été récompensés. Affilié à la Commission de l'Union africaine, le Groupe AeTrade est un groupe multipartite composé d'experts et d'hommes d'affaires de la diaspora africaine.

Source: BAD

*Intégration africaine*

## Le développement des infrastructures est vital pour la Zone de libre-échange continentale africaine (expert)

**Alors que l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) va permettre de résoudre les obstacles à l'investissement en Afrique, il est urgent maintenant de remédier aux lacunes du continent en matière d'infrastructures, a déclaré lundi un haut responsable de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA).**

La déclaration a été faite par Stephen Karingi, directeur de la division de l'intégration régionale et du commerce à l'UNECA, avant la 6e session de la Semaine du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), qui a débuté virtuellement lundi et va examiner les progrès, partager

les expériences et trouver un consensus sur les projets d'infrastructure clés qui porteront l'Afrique à son prochain niveau de développement.

"Nouvelle décennie, nouvelles réalités, nouvelles priorités - positionner le PIDA et le développement des infrastructures dans la croissance continue et la reprise écono-

mique de l'Afrique", a souligné le responsable de l'UNECA, qui a en outre ajouté que la ZLECA étant destinée à relever les défis en matière d'investissement de l'Afrique, "il était urgent de remédier au déficit d'infrastructures du continent".

"La Semaine du PIDA nous permet de faire le point avec toutes les autres parties prenantes, d'examiner et de réfléchir aux progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme, de discuter des moyens de surmonter les défis et de sortir des sentiers battus pour trouver des solutions possibles, de partager

les leçons apprises, d'identifier et de s'entendre sur les moyens d'améliorer la mise en œuvre, surtout maintenant que la ZLECA est là", a expliqué M. Karingi.

Selon l'UNECA, la Semaine du PIDA qui vient de commencer fournira une plateforme commune pour promouvoir et commercialiser les projets prioritaires du PIDA et faciliter le partage des leçons et des expériences sur la mise en œuvre des projets clés. Les priorités des infrastructures de l'Afrique pour 2021-2030 seront également fixées au cours de la semaine. En tant qu'initiative continen-

tale, le PIDA fournit un cadre commun aux parties prenantes africaines pour intégrer le continent physiquement, économiquement et socialement, offrir des opportunités pour stimuler le commerce intra-africain, créer de nouveaux emplois pour la population croissante de l'Afrique, améliorer le développement socio-économique global sur le continent, et fournir les infrastructures et l'environnement nécessaires pour faciliter la mise en œuvre de la ZLECA.

(Xinhua)

**UMOA-Titres**  
Matière un Marché Intégré des Titres Publics

**EMISSION PAR ADJUDICATION D'OBLIGATIONS DU TRÉSOR DU MALI** TIT 610 - IBC

**A L'ATTENTION DU DIRECTEUR NATIONAL DE LA BCEAO**

Nous avons l'honneur de vous informer que le Trésor Public du Mali envisage d'émettre des Obligations Assimilables du Trésor par voie d'adjudication ouverte à tous les investisseurs, selon les caractéristiques ci-après :

Émetteur	État du Mali
Montant mis en adjudication	40 000 millions de FCFA
Date de l'adjudication	27 janvier 2021
Date de valeur	28 janvier 2021

Cette opération est composée de deux lignes de titres comme suit :

**1<sup>ère</sup> ligne**

Valeur nominale unitaire	10 000 F CFA
Durée	3 ans
Amortissement	In fine
Échéance	28 janvier 2024
Taux d'intérêt	6,00%

**2<sup>ème</sup> ligne**

Valeur nominale unitaire	10 000 F CFA
Durée	5 ans
Amortissement	In fine
Échéance	28 janvier 2026
Taux d'intérêt	6,20%

NOUS VOUS SAURIONS GRÉ DES DISPOSITIONS QU'IL VOUS PLAIRA DE FAIRE PRENDRE EN VUE DE PORTER CETTE INFORMATION À LA CONNAISSANCE DES INVESTISSEURS CONCERNÉS. VEUILLEZ ÉGALEMENT PRENDRE TOUTE DISPOSITION NÉCESSAIRE POUR PUBLIER L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-JOINT SUR UN QUART DE PAGE À RAISON DE DEUX (2) PARUTIONS (EN NOIR ET BLANC), DANS LES JOURNAUX CI-APRÈS ET PORTER LES FRAIS DE PUBLICATION AU DÉBIT DU COMPTE ORDINAIRE DU TRÉSOR MALIEN À LA BCEAO :

BENIN (Quotidien National)	BURKINA FASO (Quotidien National)	CÔTE D'IVOIRE (Quotidien National)	GUINÉE-BISSAU (Quotidien National)
MALI (Quotidien National)	NIGER (Quotidien National)	SENEGAL (Quotidien National)	TOGO (Quotidien National)

Dakar, le 15 janvier 2021

Le Directeur de UMOA-Titres,

  
Adrien DIOUF

Classe : Titres des Services / Centre de Régulation de la BCEAO / Direction des Programmes des émissions de titres publics

Bât. Général De Gaulle  
BP : 4709 Dakar - RP - Sénégal  
Tél. : +221 33 849 28 28  
E-mail : agenceumoa@umoa-titres.org  
Site web : www.umoa-titres.org

**UMOA-Titres**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**ÉMISSION PAR ADJUDICATION**  
**DU 27/01/2021**

**ÉMISSION SIMULTANÉE**  
— L'AGENCE UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DU MALI —  
partant à la connaissance du public de l'engagement en appel d'offres pour la cession d'Obligations du Trésor dont les termes sont les suivants.

**CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE**

ÉMETTEUR	ÉTAT DU MALI	
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	40 000 MILLIONS DE FCFA	
DATE DE VALEUR	28 janvier 2021	
Adjudications	OAT 3 ans	OAT 5 ans
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	10 000 F CFA	10 000 F CFA
Prix	Multiples	Multiples
Taux d'intérêt	6,00%	6,20%
Échéances	28 janvier 2024	28 janvier 2026

**— DÉPÔT DES SOUMISSIONS —**

Date : mercredi 27 janvier 2021 à 16h30 (Heure locale)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETI-UMOA

OAT 3 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,00% l'an dès la première année.  
OAT 5 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,20% l'an dès la première année.

Dakar, le 15 janvier 2021

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres  
M. Adrien DIOUF

Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République de Mali  
M. SIO Alimouctar OUMAR

**UMOA-Titres**

**ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS**

**RESULTATS DE L'ÉMISSION SIMULTANÉE D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL DU 15 JANVIER 2021**

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le vendredi 15 janvier 2021, à la demande de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor du Sénégal, l'émission simultanée d'Obligations Assimilables du Trésor respectivement à trois (3) ans et cinq (5) ans pour un montant de 75 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Sénégal en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 15 janvier 2021, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

RESULTAT GLOBAL	
Montant global des soumissions (F CFA)	84 805 000 000
Dont OMC	ND
Montant retenu (F CFA)	79 800 000 000
Dont OMC	ND
Taux de couverture	113,07%

Émission simultanée du 15 janvier 2021	OAT 3 ans	OAT 5 ans
Montant global des soumissions (F CFA)	39 754 000 000	45 051 000 000
Dont OMC	ND	ND
Montant retenu (F CFA)	36 750 000 000	43 050 000 000
Dont OMC	ND	ND
Montant Net	36 732 989 600	42 716 094 500
Prix Marginal	99,7300%	98,5000%
Prix Moyen Pondéré	99,9534%	99,2258%
Rendement Moyen Pondéré	5,82%	5,88%
Nombre de soumissions	26	35
Nombre de participants	15	17
Taux d'absorption	92,44%	95,56%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Sénégal, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 15 janvier 2021

Le Directeur  
Adrien DIOUF

BP : 4709 Dakar - RP - Sénégal | Tél. : +221 33 849 28 28 | E-mail : agenceumoa@umoa-titres.org | www.umoa-titres.org

**Marchés Publics**

REPUBLIQUE DU NIGER  
CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES  
UNIVERSITAIRES DE TAHOUA  
TEL : 20 61 07 68 ; BP : 256

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation du plan de passage de marché n°01/2021/CROU/UTA du CROU de Tahoua par la DGCMPI/EF (cf : n°0047/MF/DGCMPI/EF/DSI/SPPM/DASPPM du 13/01/2021) publié dans le journal officiel de l'ARMP, JMP n° 370 du 08 au 15 janvier 2021.

2. Dans le cadre de l'exécution du budget CROU 2021, le Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROU) de Tahoua lance un avis d'appel d'offre ouvert à soumissionner pour la fourniture des produits alimentaires au restaurant universitaire de Tahoua sous financement de la subvention 2021 du CROU de Tahoua. Cet avis d'appel d'offre dispose de cinq (05) lots composé comme suit :

- Lot n°1 « céréales » ;
- Lot n°2 « condiments stockables » ;
- Lot n°3 « viandes bovines avec os » ;
- Lot n°4 « pains » ;
- Lot n°5 « condiments frais et sec ».

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans instructions aux candidats) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 29 et 30, et ouvert à tous les candidats éligibles. Un candidat peut soumissionner à tous les lots mais ne peut être attributaire que d'un seul et unique lot.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter

gratuitement le dossier d'appel d'offres ouvert auprès du service de l'Intendance du Centre Régional des Œuvres Universitaires de Tahoua de 8h 30 à 16h 30.

6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier d'Appel d'offres ouvert, auprès du Service Financier du Centre Régional des Œuvres Universitaires de Tahoua et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille (100 000) francs CFA.

7. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

8. Les offres présentées en une originale et trois (3) copies, conformément aux Instructions aux Candidats, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant fixé en valeur pour chaque lot (voir DPAO), devront parvenir ou être remise à la Direction du Centre Régional des Œuvres Universitaires de Tahoua (CROU/TA) le 20 février 2021 à 09 heures.

9. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de 90 jours, à compter de la date d'ouverture des offres. Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offre.

10. L'ouverture des plis sera faite le 20 février 2021 à 10 heures dans la salle de réunion du CROU de Tahoua, en présence des candidats qui souhaitent y assister. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Le Directeur PI  
ABIBOU Assoumane



## ● *Hydraulique à Goudoumaria*

# Plus de 3 milliards de FCFA d'investissement pour améliorer l'accès des populations à l'eau potable

Le département de Goudoumaria est une zone à vocation agro-pastorale où les ouvrages hydrauliques sont très sollicités. En effet, on ne saurait pratiquer l'élevage sans l'eau, d'où l'importance des puits et des forages dans les zones agro-pastorales. Ces ouvrages sont destinés aussi bien à la consommation humaine que celle animale. Le sous-sol du département regorge d'énormes potentiels dans le domaine de l'hydraulique. Ce qui du coup facilite la réalisation des ouvrages surtout au niveau des cuvettes où la nappe phréatique est peu profonde (3m à 4m pour avoir de l'eau). Les caractéristiques géologiques du département de Goudoumaria sont constituées d'un sol sablonneux qui comporte trois types d'aquifères : la nappe phréatique dont la profondeur ne dépasse guère 4 m ; la nappe du Manga qui atteint jusqu'à 100 m et la nappe profonde qui n'est pas encore exploitée.

Dans le cadre du Programme de Renaissance, le volet hydraulique et l'assainissement a connu des progrès substantiels dans le département de Goudoumaria. Les indicateurs liés au taux de couverture en eau ont été améliorés en passant de 44% en 2010 à 52% en fin 2020. Les réalisations enregistrées au cours de cette période peuvent se scinder en deux parties : l'hydraulique villageoise composée de Mini-AEP (poste d'eau autonome) ; les forages équipés de pompes à motricité humaine et l'hydraulique pastorale (des puits cimentés et de

forages équipés de pompes à motricité humaine ; une station de pompage créée et une autre réhabilitée et 49 puits pastoraux cimentés. L'ensemble de ces ouvrages ont coûté au total à l'Etat près de 3 milliards de FCFA. Toutes ces réalisations s'inspirent de deux documents stratégiques nationaux à savoir le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) et la Stratégie Opérationnelle de Promotion à l'Hygiène et à l'Assainissement de Base (SOPHAB). Au plan local, il existe deux documents de référence en l'occurrence le Plan de Développement



Le forage de Wakadji

certaines stations de pompage pastorales). Selon le directeur départemental de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Goudoumaria, M. Bagalé Kiarimah, il a été réalisé dans ce jeune département entre 2010 à 2020 dix (10) Mini-AEP ; 18 postes d'eau autonomes ; 49

Communal (PDC) et le Plan local de l'Eau et de l'Assainissement (PLEA). Le département étant une zone agro-pastorale par excellence, les réalisations dans le domaine de l'hydraulique pastorale sont programmées en collaboration avec le secteur de l'hydraulique et



M. Bagalé Kiarimah, Directeur départemental de l'Hydraulique et de l'Assainissement

celui de l'élevage. Ainsi, la zone pastorale a bénéficié d'importantes réalisations même si ces actions ne sont pas suffisantes au regard de l'étendue de l'espace qui reste à couvrir en eau.

En termes de difficultés, il faut préciser que Goudoumaria étant un jeune département, plusieurs services départementaux n'ont pas de local. Sur le terrain les réalisations sont visibles. Elles sont signées par l'Etat et ses partenaires au développement. C'est l'exemple dans deux villages dont l'un est situé sur la route nationale et l'autre à 1 km de la route. Il s'agit respectivement du village de Wakadji se trouvant à 6 km de la ville de Goudoumaria et celui de Darma, situé à quelques encablures du goudron en bifurquant à droite.

A Darma, c'est un puits pastoral qui a été réalisé en 2020 grâce aux fonds de la redevance pétrolière. D'une profondeur de 12 m, ce puits a été conçu dans une cuvette non loin du village de Darma. C'est un puits doté de quatre poulies pour faciliter l'exploitation aux populations du village de Darma, composé essentiellement des nomades. Avec ses quatre abreuvoirs mobiles et deux abreuvoirs fixes qui permettent de canaliser l'eau, cette infrastructure vient alléger les souffrances des populations qui, par le passé, étaient contraintes de conduire le bétail vers les zones couvertes en eau. Le coût de la réalisation de ce puits est estimé selon le directeur départemental de l'Hydraulique et de l'Assainissement à

11.250.000 FCFA. Il est destiné aussi bien à la consommation humaine qu'animale. Chaque jour, les bras valides puisent l'eau et les adolescents s'occupent du regroupement du troupeau. Après avoir abreuvé le troupeau, un chef de ménage qui a préféré garder l'anonymat remplit

ménage pour assurer l'entretien et la réparation de l'ouvrage en cas de panne. M. Mahamadou Boukar est un membre du comité de gestion. Il témoigne sur le calvaire qu'ils ont enduré par rapport à la recherche de l'eau. «Avant la réalisation de ce forage, nous nous ravitaillions au niveau des puits locaux avec comme corollaire des maux de ventre ; de la diarrhée et de vomissement parce que l'eau n'était pas de bonne qualité. Avec ce forage, plus personne ne se plaint de maux de ventre liés à la consommation de l'eau. Nous ne pouvons que saluer cette action de l'UNICEF et demander davantage à l'Etat et ses partenaires de continuer à soutenir les populations rurales», a souhaité M.



Le puits pastoral de Darma

des bidons de 25 l pour la consommation de sa famille. Ce puits est partagé entre une communauté peulh et arabe. La cohabitation est pacifique parce que l'utilisation de cette ressource est réglementée pour que les populations qui vivent dans la zone aient accès.

Au village de Wakadji, c'est un forage équipé de pompe à motricité humaine qui a été réalisé par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en 2016. L'investissement a coûté 11 millions de FCFA. La réalisation de cet ouvrage hydraulique a permis l'accès à l'eau potable à plus de 500 habitants. Pour une gestion durable de ce forage, les populations ont mis en place un comité de gestion composé de six (6) membres. Une cotisation forfaitaire mensuelle de 200 FCFA est versée par chaque

Mahamadou Boukar. En milieu rural, ce sont les femmes et les enfants qui souffrent beaucoup dans la corvée d'eau. La représentante des femmes du village de Wakadji, Mme Boukar revient sur les souffrances que les femmes enduraient pour avoir le précieux liquide. «Il y a une montée qui sépare le puits du village. Lorsqu'une femme transportait l'eau, elle faisait tout simplement pitié. Le poids qu'elle transporte, conjugué à l'exercice physique lié à la montée à faire avant d'arriver à destination montre à suffisance les peines endurées à la recherche de l'eau. Avec le forage, nous sommes soulagées parce qu'on a l'eau sans pour autant peiner», a conclu Mme Boukar.

● Hassane Daouda, Envoyé Spécial

REPUBLIQUE DU NIGER  
Ministère des Enseignements Secondaires  
Ministère de l'Enseignement Primaire, de  
l'Alphabétisation, de la Promotion des  
Langues Nationales et de l'Éducation Civique  
Secrétariat Général du MES

## AVIS DE RECRUTEMENT

Projet NIGER- LIRE  
(Learning Improvement for  
Results in Education)  
Unité de Coordination du projet  
Téléphone : +227 20 37 11 09  
Email : ucnigerlire@gmail.com

### d'un(e) Assistant(e) comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Diffa

Le gouvernement du Niger a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NIGER-LIRE (Learning Improvement for Results in Education) et se propose d'utiliser une partie des fonds au titre du **recrutement d'un (e) Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Diffa.**

#### 1. Contexte

Le système éducatif nigérien évolue dans un contexte marqué par une forte pression démographique, des ressources limitées et des risques de vulnérabilités majeures. La forte croissance démographique (3,9% par an) et le rajeunissement massif de la population, avec 54% des nigériens ayant moins de 15 ans, entraînent un flux important d'enfants en âge d'entrer en 1ère année du cycle scolaire. Ainsi, le nombre d'enfants à scolariser devrait atteindre plus d'un million chaque année d'ici 2030, contre environ 500 000 actuellement. La priorité qu'accorde l'Etat nigérien au secteur de l'éducation et de la formation se traduit par l'importance des ressources budgétaires allouées à ce secteur. En 2016, les dépenses publiques en éducation représentaient 20,7% du budget total de l'Etat et 5,2% du PIB.

Pour soutenir les efforts de l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) apportent un concours inestimable sous diverses formes pour le financement du PSEF. C'est ainsi que la Banque mondiale prévoit un renforcement de son appui technique et financier au secteur éducatif nigérien à travers le nouveau cadre de partenariat (CPF) conclu entre les deux parties pour la période 2018-2022. Celui-ci prévoit un nouvel appui au secteur éducatif à travers un financement IDA devant contribuer au troisième pilier du CPF sur l'amélioration du capital humain et de la protection sociale et son objectif d'amélioration de l'accès à des services de formation et d'éducation de qualité.

S'appuyant sur la nouvelle approche de la Banque mondiale en matière d'éducation et sur l'engagement politique ferme du gouvernement, le nouveau projet intitulé LIRE (Learning Improvement for Results in Education) permettra d'éradiquer les défaillances liées à l'éducation au Niger grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un nouvel ensemble de politiques axées sur les principaux déterminants de la crise de l'apprentissage, et sur l'acquisition des compétences en lecture dans l'éducation de base.

**L'objectif de développement du projet (ODP) est d'améliorer la qualité des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les régions déterminées et renforcer la planification et la gestion du système éducatif.**

Afin de soutenir l'Unité de Coordination du Projet (UCP), il est prévu la création de cinq unités techniques de coordination régionales (UTCR) soit une dans chacune des régions suivantes : Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder. Chaque UTCR aura en plus du Coordonnateur régional, une équipe technique composée d'un assistant comptable et d'un contrôleur interne et d'un personnel d'appui composé de chauffeur, gardien et assistant administratif.

#### 2. Mandat du Poste

**Titre du Poste : Assistant Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE.**

**Supérieur hiérarchique : Coordonnateur Régional.**

**Supervision fonctionnelle : Comptable du « Projet LIRE ».**

#### Responsabilités :

Sous l'autorité du Coordonnateur Régional et la supervision fonctionnelle du Comptable de l'UCP, l'Assistant (e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du

projet LIRE assure les tâches comptables et financières nécessaires au niveau régional pour faciliter la mise en œuvre du projet par le MEP et le MES, dans le respect des documents de base du projet LIRE, en particulier, les accords de financement et les différents manuels.

#### 3. Caractéristiques du poste et du contrat

Le poste est basé dans le chef-lieu de la région choisie avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays. La durée du contrat de l'assistant comptable régional est d'un (1) an, assorti d'une période d'essai de 6 mois, renouvelable sur la durée du projet au maximum suivant le contrat qu'il aura signé avec la tutelle du projet en accord avec la Banque mondiale. Le renouvellement ne peut intervenir que si ses états de service sont jugés satisfaisants.

Chaque année, les performances de l'assistant comptable régional seront évaluées par le Comptable principal. En cas de performances jugées bonnes par le Comptable principal et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

#### 4. Conditions d'emploi de l'Assistant (e) Comptable Régional (e)

Le projet mettra à la disposition de l'Assistant(e) Comptable Régional (e) l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service. Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'administration en charge du projet.

L'Assistant (e) Comptable Régional (e) aura le statut de consultant en conformité avec le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018, qui stipule en son article 3.23.d. « Au cas par cas, la Banque peut accepter d'engager des responsables d'administrations publiques et des fonctionnaires du pays de l'Emprunteur dans le cadre de contrats de Consultants dans ledit pays, soit individuellement soit comme membre de l'équipe d'experts proposée par un cabinet de consultants, uniquement lorsque : (i) leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ; (ii) leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et (iii) leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'Emprunteur ».

#### 5. Procédures et méthode de sélection

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels (CI) conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018. Le candidat présentant le meilleur profil et après entretien sera invité aux négociations pour la conclusion du contrat.

#### 6. Qualifications et conditions requises

Pour mener à bien cette mission, le/la Assistant (e) Comptable Régional (e) devra avoir les qualifications minimales suivantes :  
- Diplôme universitaire de niveau supérieur (Bac+ 3 ans au moins) en Comptabilité, Finances des entreprises, Audit ou équivalent ;  
- Avoir au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité et de la gestion financière dans une structure privée ou dans un projet de développement ;  
- Avoir une bonne connaissance de logiciels comptables ;  
- Avoir une bonne connaissance des différents logiciels et navigateurs courants (World, Excel, Powerpoint, ...);

- Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression ;  
- Une connaissance du logiciel TOMPRO sera un atout ;  
- La maîtrise des procédures de la Banque mondiale sera un atout ;  
- Une bonne connaissance pratique des procédures de décaissement et système de comptabilité et de gestion financière des principaux bailleurs de fonds serait un atout ;  
- Être immédiatement disponible ;  
- Aptitude à séjourner en milieu rural ;  
**- Les candidatures féminines qualifiées sont fortement encouragées.**

#### 7. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devrait comporter les pièces suivantes :  
- une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur du « Projet LIRE » ;  
- un CV détaillé et actualisé, décrivant l'expérience spécifique du candidat ;  
- une copie certifiée des diplômes de formation supérieure ;  
- une copie certifiée des attestations de stages, séminaires et formations de courte durée ;  
- les attestations de service ou preuves attestant de l'expérience professionnelle du candidat.

Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

#### 8. Caractéristiques du poste, durée du contrat et lieu d'affectation

La durée de la mission s'étendra jusqu'à la fin de la mise en œuvre du projet LIRE. Le poste est basé dans la région de Diffa avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays.

La durée du contrat est d'un (1) an avec une période d'essai de six (6) mois. Le contrat est renouvelable sur le reste de la durée du projet (5 ans) après évaluations satisfaisantes des performances.

Chaque année, les performances du/de l'Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE seront évaluées par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet NIGER-LIRE. En cas de performances jugées bonnes par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet NIGER-LIRE et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

#### 9. Date et lieu de dépôt des dossiers

Le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE invite les personnes intéressées par ce poste à déposer leur dossier sous pli fermé à l'adresse suivante : Rue KK6, face espace forestier, Quartier Koira Kano, Niamey – NIGER, Téléphones : +227 20 37 11 09 / 81 24 55 39, **avant le mardi 9 février 2021 à 17h30, avec mention dans l'objet : « Recrutement d'un (e) Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Diffa », à n'ouvrir qu'en séance de présélection.**

Ou aux adresses Email : ucnigerlire@gmail.com et aoulayah@yahoo.fr

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessus mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures.

Dr. Aoula Yahaya



REPUBLIQUE DU NIGER  
Ministère des Enseignements Secondaires  
Ministère de l'Enseignement Primaire, de  
l'Alphabétisation, de la Promotion des  
Langues Nationales et de l'Education Civique  
Secrétariat Général du MES

## AVIS DE RECRUTEMENT

Projet NIGER- LIRE  
(Learning Improvement for  
Results in Education)  
Unité de Coordination du projet  
Téléphone : +227 20 37 11 09  
Email : ucpnigerlire@gmail.com

### d'un(e) Assistant(e) comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Maradi

Le gouvernement du Niger a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NIGER-LIRE (Learning Improvement for Results in Education) et se propose d'utiliser une partie des fonds au titre du **recrutement d'un (e) Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Maradi.**

#### 1. Contexte

Le système éducatif nigérien évolue dans un contexte marqué par une forte pression démographique, des ressources limitées et des risques de vulnérabilités majeures. La forte croissance démographique (3,9% par an) et le rajeunissement massif de la population, avec 54% des nigériens ayant moins de 15 ans, entraînent un flux important d'enfants en âge d'entrer en 1ère année du cycle scolaire. Ainsi, le nombre d'enfants à scolariser devrait atteindre plus d'un million chaque année d'ici 2030, contre environ 500 000 actuellement.

La priorité qu'accorde l'Etat nigérien au secteur de l'éducation et de la formation se traduit par l'importance des ressources budgétaires allouées à ce secteur. En 2016, les dépenses publiques en éducation représentaient 20,7% du budget total de l'Etat et 5,2% du PIB.

Pour soutenir les efforts de l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) apportent un concours inestimable sous diverses formes pour le financement du PSEF. C'est ainsi que la Banque mondiale prévoit un renforcement de son appui technique et financier au secteur éducatif nigérien à travers le nouveau cadre de partenariat (CPF) conclu entre les deux parties pour la période 2018-2022. Celui-ci prévoit un nouvel appui au secteur éducatif à travers un financement IDA devant contribuer au troisième pilier du CPF sur l'amélioration du capital humain et de la protection sociale et son objectif d'amélioration de l'accès à des services de formation et d'éducation de qualité.

S'appuyant sur la nouvelle approche de la Banque mondiale en matière d'éducation et sur l'engagement politique ferme du gouvernement, le nouveau projet intitulé LIRE (Learning Improvement for Results in Education) permettra d'éradiquer les défaillances liées à l'éducation au Niger grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un nouvel ensemble de politiques axées sur les principaux déterminants de la crise de l'apprentissage, et sur l'acquisition des compétences en lecture dans l'éducation de base.

**L'objectif de développement du projet (ODP) est d'améliorer la qualité des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les régions déterminées et renforcer la planification et la gestion du système éducatif.**

Afin de soutenir l'Unité de Coordination du Projet (UCP), il est prévu la création de cinq unités techniques de coordination régionales (UTCR) soit une dans chacune des régions suivantes : Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder. Chaque UTCR aura en plus du Coordonnateur régional, une équipe technique composée d'un assistant comptable et d'un contrôleur interne et d'un personnel d'appui composé de chauffeur, gardien et assistant administratif.

#### 2. Mandat du Poste

**Titre du Poste : Assistant Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE.**

**Supérieur hiérarchique : Coordonnateur Régional.  
Supervision fonctionnelle : Comptable du « Projet LIRE ».**

#### Responsabilités :

Sous l'autorité du Coordonnateur Régional et la supervision

fonctionnelle du Comptable de l'UCP, l'Assistant (e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE assure les tâches comptables et financières nécessaires au niveau régional pour faciliter la mise en œuvre du projet par le MEP et le MES, dans le respect des documents de base du projet LIRE, en particulier, les accords de financement et les différents manuels.

#### 3. Caractéristiques du poste et du contrat

Le poste est basé dans le chef-lieu de la région choisie avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays.

La durée du contrat de l'assistant comptable régional est d'un (1) an, assorti d'une période d'essai de 6 mois, renouvelable sur la durée du projet au maximum suivant le contrat qu'il aura signé avec la tutelle du projet en accord avec la Banque mondiale. Le renouvellement ne peut intervenir que si ses états de service sont jugés satisfaisants.

Chaque année, les performances de l'assistant comptable régional seront évaluées par le Comptable principal. En cas de performances jugées bonnes par le Comptable principal et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

#### 4. Conditions d'emploi de l'Assistant (e) Comptable Régional (e)

Le projet mettra à la disposition de l'Assistant(e) Comptable Régional (e) l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service. Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'administration en charge du projet.

L'Assistant (e) Comptable Régional (e) aura le statut de consultant en conformité avec le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018, qui stipule en son article 3.23.d. « Au cas par cas, la Banque peut accepter d'engager des responsables d'administrations publiques et des fonctionnaires du pays de l'Emprunteur dans le cadre de contrats de Consultants dans ledit pays, soit individuellement soit comme membre de l'équipe d'experts proposée par un cabinet de consultants, uniquement lorsque : (i) leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ; (ii) leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et (iii) leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'Emprunteur ».

#### 5. Procédures et méthode de sélection

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels (CI) conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018. Le candidat présentant le meilleur profil et après entretien sera invité aux négociations pour la conclusion du contrat.

#### 6. Qualifications et conditions requises

Pour mener à bien cette mission, le/la Assistant (e) Comptable Régional (e) devra avoir les qualifications minimales suivantes :

- Diplôme universitaire de niveau supérieur (Bac+ 3 ans au moins) en Comptabilité, Finances des entreprises, Audit ou équivalent ;
- Avoir au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité et de la gestion financière dans une structure privée ou dans un projet de développement ;
- Avoir une bonne connaissance de logiciels comptables ;

- Avoir une bonne connaissance des différents logiciels et navigateurs courants (World, Excel, Powerpoint, ...)
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Une connaissance du logiciel TOMPRO sera un atout ;
- La maîtrise des procédures de la Banque mondiale sera un atout ;
- Une bonne connaissance pratique des procédures de décaissement et système de comptabilité et de gestion financière des principaux bailleurs de fonds serait un atout ;
- Être immédiatement disponible ;
- Aptitude à séjourner en milieu rural ;
- **Les candidatures féminines qualifiées sont fortement encouragées.**

#### 7. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devrait comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur du « Projet LIRE » ;
- un CV détaillé et actualisé, décrivant l'expérience spécifique du candidat ;
- une copie certifiée des diplômes de formation supérieure ;
- une copie certifiée des attestations de stages, séminaires et formations de courte durée ;
- les attestations de service ou preuves attestant de l'expérience professionnelle du candidat.

Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

#### 8. Caractéristiques du poste, durée du contrat et lieu d'affectation

La durée de la mission s'étendra jusqu'à la fin de la mise en œuvre du projet LIRE. Le poste est basé dans la région de Maradi avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays.

La durée du contrat est d'un (1) an avec une période d'essai de six (6) mois. Le contrat est renouvelable sur le reste de la durée du projet (5 ans) après évaluations satisfaisantes des performances.

Chaque année, les performances du/de l'Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE seront évaluées par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet NIGER-LIRE. En cas de performances jugées bonnes par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet NIGER-LIRE et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

#### 9. Date et lieu de dépôt des dossiers

Le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE invite les personnes intéressées par ce poste à déposer leur dossier sous pli fermé à l'adresse suivante : Rue KK6, face espace forestier, Quartier Koira Kano, Niamey – NIGER, Téléphones : +227 20 37 11 09 / 81 24 55 39, **avant le mardi 9 février 2021 à 17h30, avec mention dans l'objet : « Recrutement d'un (e) Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Maradi », à n'ouvrir qu'en séance de présélection.**  
Ou aux adresses Email : ucpnigerlire@gmail.com et aoulayah@yahoo.fr

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessus mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures.

Dr. Aoula Yahaya

● Respect des mesures barrières dans la lutte contre la covid-19 à Niamey

## Des efforts chez les compagnies de transport inter urbain, situation

Depuis l'arrivée de la pandémie de COVID-19 au Niger en mars 2020, le gouvernement a pris des mesures de prévention afin de limiter la propagation de la maladie. Dans le domaine du transport en commun, ces mesures sont l'utilisation des bavettes, l'utilisation des dispositifs de lavage des mains, les désinfections des véhicules et la distanciation physique. Cependant ces mesures barrières édictées dans le souci de protéger les populations ne sont pas appliquées partout.

**A**u Niveau des compagnies de transport inter urbain comme Rimbo transport voyageurs, le constat est au respect des mesures barrières. Le Directeur Général, M. Abderrahmane Boumoudjou a indiqué que depuis l'apparition de la pandémie en mars 2020, ils ont été saisis par les autorités sur les mesures à prendre contre cette maladie. « Toutes les compagnies de transport ont été convoquées à des réunions successives, que ce soit au niveau du ministère des transports ou au ministère de la santé », rappelle-t-il. S'agissant de cette compagnie, ils ont aussitôt procédé à la mise en place des matériels, de lavage de main et les flacons



Directeur Général de Rimbo Transport

de gel hydro-alcoolique pour les passagers, ainsi que le staff accompagnant les bus, dans les différentes gares que ça soit au niveau de la gare principale ou des annexes à Niamey et à l'intérieur du Niger. A cela s'ajoute, selon lui, la désinfection des dortoirs, des toilettes et du bus entier au départ et à l'arrivée. Récemment, souligne le Directeur Général, ils ont été conviés pour une réunion de relance afin de continuer l'application des mesures de précaution mises en place et de sensibiliser le personnel et les passagers sur le port de la bavette. « C'est un peu difficile pour les passagers mais on est en train de les sensibiliser au fur et à mesures. Avec l'accompagnement des autorités dans

toutes les sorties de la ville qui insistent aussi sur le port de la bavette; je pense que les mesures sont respectées à notre niveau », a affirmé le Directeur Général de Rimbo Transport Voyageurs. S'agissant de la distanciation physique, à un certain moment ils ont mis un effetif important du personnel en chômage technique

pendant trois mois en 2020, après la reprise, explique-t-il, ils se sont basés sur un système d'alternance du personnel. « Cette alternance nous a permis d'avoir un effectif minimum ce qui diminue l'encombrement au niveau des postes de travail », a-t-il soutenu. Aussi, a-t-il ajouté, depuis que le trafic international a été arrêté, ça a eu des répercussions sur le trafic intérieur, les bus sont à moitié vides, ce qui permet une distanciation importante. « Lorsqu'on prend une vingtaine jusqu'à une trentaine de passagers, la distanciation est appliquée d'une façon automatique. Et pour certaines délégations d'ailleurs, celles des ONG internationales et délégations officielles qui demandent des bus, les



Des bus de transport

mesures sont prises au niveau des formalités avant le départ et la distanciation est respectée », a-t-il dit. Par ailleurs, le chef d'escale et son équipe essaient de sensibiliser et d'accompagner les clients sur le port de la bavette.

« Parfois les passagers ne disposent pas de bavette. Anotre niveau, on a déjà mobilisé des commerçants ambulants aux alentours de la gare, on indique aux passagers là où ils peuvent s'en procurer car, on n'est pas à même d'offrir des bavettes à tout le monde », a précisé le Directeur General avant d'ajouter que « si le client ne dispose pas de moyens de s'acheter une bavette on essaye de la lui offrir pour éviter toute contrainte au cours du voyage ».

Il en est de même pour la Compagnie de transport Voyageurs STM. Le responsable marketing et communication, M Christian Caleb Doumatey a évoqué les mesures prises au niveau de leur compagnie, qui sont entre autres, le respect de la distanciation, au niveau des guichets, les marquages au sol pour le respect de la distanciation de 1 mètre afin d'éviter la propagation de la COVID 19. En outre, ils ont installé de dispositifs de lavage des mains dans les gares, de Niamey et de l'intérieur du pays. En dehors de cela, des sensibilisations sur le res-

pect des gestes barrières sont faites à l'endroit des agents et des masques ont été confectionnés et distribués à tous les agents. « C'est systématique, tous nos agents portent les bavettes lorsqu'ils sont à l'intérieur de la gare et lorsqu'ils sont en



Chef service communication de STM

contact avec les passagers », a assuré M. Christian qui a aussi précisé que l'accès aux bus de STM est interdit sans bavette ou sans avoir fait le lavage des mains. Pour les passagers réticent, dit-il, des agents sont formés à l'accueil qui essaient de discuter avec eux pour leur faire comprendre le bien-fondé de ce qui est exigé parce que l'un des Slogan de STM c'est la sécurité et le confort. « Aujourd'hui la sécurité n'est plus seulement la sécurit routièrè mais c'est également la sécurité sanitaire ; si un passager n'est pas en bonne santé et qu'il rentre dans le bus, il met en danger tous les autres passagers », ajoute M. Christian.

**Situation préoccupante dans les véhicules de transport dans la ville**

Si les mesures sont respectées dans ces compagnies, ce n'est pas le cas partout. En effet, en dépit des instructions du gouvernement sur le respect de ces mesures dans les endroits publics, notamment dans les véhicules de transport en commun. On constate un non-respect de celles-ci dans les bus tels que les Faba-Faba (Bus de 19 places) qui sont généralement pleins de passagers. Ces véhicules desservent surtout les quartiers périphériques de Niamey. Au niveau de l'axe aéroport de Faba-Faba, la situation est plutôt inquiétante, de nombreuses personnes semblent ne pas être conscientes de la gravité du virus et prennent les choses à la légère. Les usagers, dans les bus sont collés les uns aux autres, aucune mesure de distanciation n'est respectée. A cela s'ajoute l'absence de désinfection de ces bus qui sont pourtant très utilisés par la population.

Ce qui ne semble pas inquiéter M. Yahaya Soumeila chef de ligne Faba-Faba aéroport. « Nous n'avons pas pris de disposition pour cette maladie, c'est aux autorités de prendre leurs dispositions, seulement ils exigent à ce que les chauffeurs et leurs apprentis portent leur bavette et on essaye de respecter cela », a-t-il dit. S'agissant des passagers, M. Yahaya a confié qu'ils ne peuvent pas leur imposer le port de la bavette. « Nous faisons de la bousculade ici pour trouver des passagers afin de remplir nos bus. Si nous devons obliger le port de la bavette nous n'aurons personne », avoue-t-il. En plus il est difficile d'imposer ces gestes barrières à des citoyens qui ne croient pas en la maladie, dit-il, avant

# préoccupante dans les faba-faba, peut mieux faire dans les écoles



Des mini bus Faba-faba à Niamey

Archives ONEP

d'ajouter, « personnellement, je porte ma bavette juste pour me protéger de la poussière et du rhume car la COVID dont on parle n'est rien d'autre que le rhume que nous connaissons déjà ».

Au niveau de l'axe Koira Tegui, la situation est tout aussi préoccupante. Ces deux carrefours de stationnement des Faba-Faba semblent être un véritable

champ fertile pour le virus. M. Harouna Boureima, chef de brigade transport Faba-Faba axe Koira Tegui, explique qu'au début de la maladie ils ont pris quelques dispositions qu'ils ont arrêtées faute d'accompagnement. « Les autorités obligent à ce que tous les passagers portent leur bavette et c'est difficile voire impossible à respecter », dit-il. « Si nous

devons exiger la bavette à tous nos passagers, nous allons nous créer des problèmes parce que nous n'aurons personne. Certains passagers n'ont pas les moyens de se payer des bavettes et d'autres comme moi ne croient juste pas en l'existence de la maladie », affirme Harouna.

● Aminatou Seydou Harouna

## Qu'en est-il chez les scolaires ?

Dans le cadre de la riposte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19) dans le milieu scolaire et universitaire, les responsables des établissements primaires, secondaires et universitaires, les parents d'élèves et enseignants doivent veiller scrupuleusement à l'application des mesures barrières. Il s'agit entre autres du port obligatoire de masque ; lavage systématique des mains au début et à la fin de toute activité, le respect de la distanciation physique. Cependant, malgré le fait que le pays enregistre beaucoup de cas, depuis novembre dernier, avec des dizaines de nouvelles contaminations déclarées pratiquement chaque jour, rien ne semble inquiéter presque personne dans certains établissements scolaires. Le risque de contracter le virus est sous-estimé ou banalement négligé.

Abdoulaye Hamidou Tafa chargé des ressources humaines à l'inspection de l'enseignement primaire Niamey affirme qu'en ce qui les concerne les gestes barrières sont parfaitement respectés, des mesures pour la distanciation ont été effectivement prises, le personnel sur le terrain respecte le port de la bavette et le dispositif de lavages de mains aussi y est. « Vous allez constater il y a même le reliquat si vous faites le tour, c'est-à-dire nous en avons eu suffisamment », assure M. Abdoulaye. Aussi, pour lui il faut continuer à sensibiliser la population afin qu'elle sache que le mal y est et ainsi respecter les mesures préventives. L'Etat doit aussi accompagner les services dans le respect strict de ces différentes mesures préventives, a-t-il ajouté.

Au niveau de l'institut ETEC, le chef service scolarité M. Ibrahim Amadou a indiqué que les gestes barrières sont difficiles à respecter totalement dans les établissements, vu la masse des étudiants dans les salles. Néanmoins, dit-il, leur objectif, celui d'avoir mis tous les moyens nécessaires pour

respecter les mesures barrières contre la covid-19, est atteint.

« Des gestes simples de prévention adoptés au quotidien, permettent de réduire la transmission des infections virales en période d'épidémie. Ces gestes barrières font barrage



Des étudiants à la sortie des cours

DR

aux virus et contribuent à se protéger et à protéger son entourage. Ils sont indispensables en période de circulation du coronavirus (Covid-19) », a ajouté M. Ibrahim.

M. Djibril Idrissa Amadou, Surveillant au CSP la lumière 2 souligne que les enfants n'ont pas accès à la cour sans ba-

vette. En dehors des affiches sur le port de bavette qui ont été faites un peu partout dans l'établissement des sensibilisations sur la maladie sont faites par les enseignants une fois en classe. M. Djibril appelle les parents à sensibiliser davantage les enfants sur le respect des gestes barrières car la santé concerne tout le monde, pas l'école seulement. Il a par ailleurs souligné que l'Etat fait le maximum en nous sensibilisant par des spots à la télévision et à la radio. C'est à nous d'accompagner cela en respectant les règles édictées. Au Niger, l'école est ouverte sous réserve du respect strict des mesures telles que: le port obligatoire de bavette, le lavage régulier des mains et la distanciation sociale, Amadou Roubanatou, élève en classe de 1<sup>ère</sup> D au CSP la lu-



Des élèves d'un Collège

DR

moins respectée, puisque nous sommes à deux seulement par table, dans d'autres écoles ils sont 3 voire 4 sur une table », témoigne-t-elle. Contrairement à d'autres élèves, Roubanatou croit en la maladie du COVID 19 et appelle les jeunes au respect des mesures préventives parce que c'est important. « Je pense que l'Etat a fait de son mieux. Il nous a permis d'étudier malgré tout et nous devons respecter les gestes barrières. C'est à nous d'être responsable et obéir car on le fait pour nous même, pour notre propre santé », a-t-elle dit.

Djamila Adamou Moumouni étudiante en 2<sup>ème</sup> année de Transport-logistique à ETEC de Niamey, estime que les mesures barrières ne peuvent pas être respectées pleinement, faisant référence à la distanciation à cause du nombre important des étudiants dans les établissements aux espaces limités. Ce qui est pratiquement impossible, selon elle. « Mais quand même l'administration veille à ce que les étudiants portent les bavettes. Et les dispositifs de lavage de mains sont mis à leur disposition », témoigne Djamila. Pour elle, les parents doivent aussi amener leurs enfants à respecter les mesures.

Pour sa part Tidjani Djibo Abdoul Aziz, un autre étudiant en 2<sup>ème</sup> année à l'ETEC de Niamey, s'est appesanti sur les raisons pour lesquelles les gens ne croient pas à la maladie et du coup négligent les mesures barrières. Cet étudiant pense qu'il y a un problème de transparence, pour lui, les autorités doivent convaincre davantage sur l'existence de la maladie, contre toutes les polémiques qui polluent l'opinion, à travers les réseaux sociaux. « Les gens entendent qu'il y a eu tellement de cas, dans toutes les régions du pays. Mais, beaucoup n'ont jamais vu les patients du covid-19, et on ne parle plus des personnes contacts. Les gens ne croient pas trop c'est pour cela qu'ils sont réticents face aux mesures préventives. Même à l'école la plupart des scolaires portent les bavettes juste pour ne pas enfreindre les règles de l'établissement, ou bien lorsqu'il y a contrôle, mais une fois le contrôle fini ils enlèvent », affirme Abdoul Aziz qui lui croit à l'existence du COVID.

Mourtala Alhassane (stagiaire)  
Adamou H. Dourbi Chérifata (stagiaire)





# APPEL À CANDIDATURE

## Pour le recrutement d'un (e) responsable de suivi -évaluation

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Gouvernance Démocratique et Droits de l'Homme (GDDH) » au Niger, avec l'appui technique et financier de l'Ambassade du Royaume du Danemark, à travers l'ONG OXFAM, la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) envisage de recruter un / une responsable du suivi - évaluation pour la période de la mise en œuvre de son plan de changement triennal 2020 - 2022.

### 1. Principales tâches

Sous la responsabilité directe du Directeur des Etudes et de la Programmation (DEP) et du Secrétaire Général (SG) de la CNDH, le / la responsable du suivi - évaluation sera chargé (e) :

- d'assister le DEP dans la planification et la mise en œuvre des projets de la CNDH;
- de mettre en place un dispositif de suivi - évaluation;
- d'élaborer les outils de suivi-évaluation;
- de collecter les données et informations nécessaires au suivi - évaluation des projets;
- de rédiger les rapports périodiques de mise en œuvre des projets à soumettre au comité de pilotage ainsi qu'aux bailleurs;
- d'élaborer le tableau de bord des projets et suivre les recommandations formulées par le

comité de pilotage et les bailleurs;

- de transférer progressivement les compétences au staff de la Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) ;
- d'exécuter toute tâche à lui confiée par la hiérarchie relevant de ses compétences et pour la bonne exécution des activités des projets de la CNDH.

### II. Profil recherché

**Le /la responsable du suivi -évaluation doit avoir le profil suivant :**

- être de nationalité nigérienne;
- avoir au moins un diplôme supérieur (Bac+4) en Planification, Evaluation des projets, Economie, Statistiques ou tout autre diplôme équivalent en matière de Gestion des projets et/ ou programmes;
- avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de suivi évaluation des projets et 1 ou programmes;
- avoir une excellente capacité de rédaction;
- maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, etc.) ;
- justifier d'une expérience avérée dans la promotion et la protection des droits humains serait un atout;
- être libre de tout engagement et disponible immédiatement.

### III. Composition du dossier de candidature

**Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes:**

- une copie légalisée du certificat de nationalité nigérienne ;
- une lettre de motivation datée et signée du candidat ;
- un curriculum vitae détaillé comportant les adresses de trois (3) personnes qui pourraient éventuellement être consultées pour avis;
- des copies certifiées conformes des versions originales des diplômes et attestations.

Les dossiers de candidature seront déposés sous pli fermé portant la mention

«**Recrutement d'un/une responsable du suivi -évaluation**» au Bureau d'Ordre de la CNDH au plus tard le **jeudi 28 janvier 2021 à 17 heures 30 mn.**

Les candidats/candidates présélectionnés (es) seront contactés (es) pour subir un test écrit, un test pratique sur la maîtrise de l'outil informatique et un entretien.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

**NB :** Seuls (es) les candidats /candidates présélectionnés (es) seront contactés (es).

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA 2020-2021), le **Projet d'Appui à la Modernisation de l'Etat pour un Service Public de qualité sur le**

**territoire (AMESP) financé par l'Agence Française de Développement (AFD)** lance les avis de manifestation d'intérêt ci-dessous pour la réalisation de deux (2) études.

Les bureaux d'études ou groupements intéressés par l'un ou les deux (2) avis d'appel à manifestations d'intérêt sont invités à adresser une demande d'inscription au

Coordonnateur Principal du Projet AMESP à l'adresse ci-dessous indiquée **au plus tard le 25 janvier 2021:**

**Monsieur le Coordonnateur Principal du Projet d'Appui à la Modernisation de l'Etat pour un Service Public de qualité sur le territoire (AMESP),  
Immeuble Ex BDRN,  
2<sup>ème</sup> étage, porte n°2-8  
BP 12 900 Niamey, Niger  
Téléphone : +227 97 82 79 04**

Ils peuvent aussi s'inscrire par mail aux adresses ci-après :

- taouri\_soli@yahoo.fr
- ibrahimaissazangui935@gmail.com
- mdanbouzoua@yahoo.fr

**Le Coordonnateur Principal**

N°	Intitulé	Profil du candidat
1	Diagnostic organisationnel et fonctionnel du Haut-Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME)	Un bureau d'études qui proposera une équipe de deux (2) consultants dont : - <b>un consultant national principal</b> (chef de mission) de profil institutionnaliste, administrateur civil spécialiste en développement organisationnel, spécialiste en management des organisations ou un planificateur présentant une expérience confirmée en consultation sur le développement organisationnel ; Avoir un diplôme universitaire de niveau Master 2 (Bac +5) au moins et justifier d'une solide expérience en analyse/diagnostic des institutions publiques (au moins 10 ans), de préférence agissant sur le secteur de la promotion de la bonne gouvernance. - <b>un consultant national associé</b> (junior) titulaire au moins d'un diplôme universitaire de niveau master 1 (Bac +4) et justifiant d'une expérience confirmée en analyse du contexte institutionnel, gestion des organisations, management ou gestion des institutions ; Avoir une expérience en matière d'études ou de participation à des études similaires. Les deux (2) consultants doivent disposer d'une parfaite connaissance du contexte nigérien.
2	Evaluation et capitalisation des Services Publics Ambulants (SPA) existants	Un bureau d'études qui proposera une équipe de trois (3) consultants expérimentés en capitalisation et évaluation dont un (1) sous régional (chef de mission) ; Un (1) des trois (3) membres de l'équipe doit avoir réalisé au moins une (1) mission d'expertise en capitalisation et chaque consultant devra avoir évalué au moins deux (2) actions de développement local ; Avoir des connaissances et solides expériences en matière d'appui au processus de décentralisation et déconcentration au Niger et/ou dans la sous-région. ; Etre familiers des approches participatives d'évaluation et de capitalisation des projets de décentralisation, de déconcentration ou de développement local ; Le Consultant sous régional (Chef de Mission), doit avoir au minimum un niveau Master 2 (Bac + 5) et dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente ; Les deux (2) consultants nationaux doivent avoir au minimum un niveau Maîtrise (Bac +4) et justifier de cinq (05) années d'expérience professionnelle pertinente.

REPUBLIQUE DU NIGER  
Ministère des Enseignements Secondaires  
Ministère de l'Enseignement Primaire, de  
l'Alphabétisation, de la Promotion des  
Langues Nationales et de l'Education Civique  
Secrétariat Général du MES

## AVIS DE RECRUTEMENT

Projet NIGER- LIRE  
(Learning Improvement for  
Results in Education)  
Unité de Coordination du projet  
Téléphone : +227 20 37 11 09  
Email : ucnigerlire@gmail.com

### d'un(e) Assistant(e) comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Tahoua

Le gouvernement du Niger a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la mise en œuvre du projet NIGER-LIRE (Learning Improvement for Results in Education) et se propose d'utiliser une partie des fonds au titre du **recrutement d'un (e) Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Tahoua.**

#### 1. Contexte

Le système éducatif nigérien évolue dans un contexte marqué par une forte pression démographique, des ressources limitées et des risques de vulnérabilités majeures. La forte croissance démographique (3,9% par an) et le rajeunissement massif de la population, avec 54% des nigériens ayant moins de 15 ans, entraînent un flux important d'enfants en âge d'entrer en 1ère année du cycle scolaire. Ainsi, le nombre d'enfants à scolariser devrait atteindre plus d'un million chaque année d'ici 2030, contre environ 500 000 actuellement.

La priorité qu'accorde l'Etat nigérien au secteur de l'éducation et de la formation se traduit par l'importance des ressources budgétaires allouées à ce secteur. En 2016, les dépenses publiques en éducation représentaient 20,7% du budget total de l'Etat et 5,2% du PIB.

Pour soutenir les efforts de l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) apportent un concours inestimable sous diverses formes pour le financement du PSEF. C'est ainsi que la Banque mondiale prévoit un renforcement de son appui technique et financier au secteur éducatif nigérien à travers le nouveau cadre de partenariat (CPF) conclu entre les deux parties pour la période 2018-2022. Celui-ci prévoit un nouvel appui au secteur éducatif à travers un financement IDA devant contribuer au troisième pilier du CPF sur l'amélioration du capital humain et de la protection sociale et son objectif d'amélioration de l'accès à des services de formation et d'éducation de qualité.

S'appuyant sur la nouvelle approche de la Banque mondiale en matière d'éducation et sur l'engagement politique ferme du gouvernement, le nouveau projet intitulé LIRE (Learning Improvement for Results in Education) permettra d'éradiquer les défaillances liées à l'éducation au Niger grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un nouvel ensemble de politiques axées sur les principaux déterminants de la crise de l'apprentissage, et sur l'acquisition des compétences en lecture dans l'éducation de base.

**L'objectif de développement du projet (ODP) est d'améliorer la qualité des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les régions déterminées et renforcer la planification et la gestion du système éducatif.**

Afin de soutenir l'Unité de Coordination du Projet (UCP), il est prévu la création de cinq unités techniques de coordination régionales (UTCR) soit une dans chacune des régions suivantes : Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder. Chaque UTCR aura en plus du Coordonnateur régional, une équipe technique composée d'un assistant comptable et d'un contrôleur interne et d'un personnel d'appui composé de chauffeur, gardien et assistant administratif.

#### 2. Mandat du Poste

**Titre du Poste : Assistant Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE.**

**Supérieur hiérarchique : Coordonnateur Régional.  
Supervision fonctionnelle : Comptable du « Projet LIRE ».**

**Responsabilités :**

Sous l'autorité du Coordonnateur Régional et la supervision fonctionnelle du Comptable de l'UCP, l'Assistant (e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE assure les tâches comptables et financières nécessaires au niveau régional pour faciliter la mise en œuvre du projet par le MEP et le MES, dans le respect des documents de base du projet LIRE, en particulier, les accords de financement et les différents manuels.

#### 3. Caractéristiques du poste et du contrat

Le poste est basé dans le chef-lieu de la région choisie avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays. La durée du contrat de l'assistant comptable régional est d'un (1) an, assorti d'une période d'essai de 6 mois, renouvelable sur la durée du projet au maximum suivant le contrat qu'il aura signé avec la tutelle du projet en accord avec la Banque mondiale. Le renouvellement ne peut intervenir que si ses états de service sont jugés satisfaisants. Chaque année, les performances de l'assistant comptable régional seront évaluées par le Comptable principal. En cas de performances jugées bonnes par le Comptable principal et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

#### 4. Conditions d'emploi de l'Assistant (e) Comptable Régional (e)

Le projet mettra à la disposition de l'Assistant(e) Comptable Régional (e) l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service. Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'administration en charge du projet.

L'Assistant (e) Comptable Régional (e) aura le statut de consultant en conformité avec le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018, qui stipule en son article 3.23.d. « Au cas par cas, la Banque peut accepter d'engager des responsables d'administrations publiques et des fonctionnaires du pays de l'Emprunteur dans le cadre de contrats de Consultants dans ledit pays, soit individuellement soit comme membre de l'équipe d'experts proposée par un cabinet de consultants, uniquement lorsque : (i) leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ; (ii) leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et (iii) leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'Emprunteur ».

#### 5. Procédures et méthode de sélection

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels (CI) conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018. Le candidat présentant le meilleur profil et après entretien sera invité aux négociations pour la conclusion du contrat.

#### 6. Qualifications et conditions requises

Pour mener à bien cette mission, le/la Assistant (e) Comptable Régional (e) devra avoir les qualifications minimales suivantes :  
- Diplôme universitaire de niveau supérieur (Bac+ 3 ans au moins) en Comptabilité, Finances des entreprises, Audit ou équivalent ;  
- Avoir au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité et de la gestion financière dans une structure privée ou dans un projet de développement ;  
- Avoir une bonne connaissance de logiciels comptables ;

- Avoir une bonne connaissance des différents logiciels et navigateurs courants (World, Excel, Powerpoint, ...);  
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression ;  
- Une connaissance du logiciel TOMPRO sera un atout ;  
- La maîtrise des procédures de la Banque mondiale sera un atout  
- Une bonne connaissance pratique des procédures de décaissement et système de comptabilité et de gestion financière des principaux bailleurs de fonds serait un atout ;  
- Être immédiatement disponible ;  
- Aptitude à séjourner en milieu rural ;  
**- Les candidatures féminines qualifiées sont fortement encouragées.**

#### 7. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devrait comporter les pièces suivantes :  
- une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur du « Projet LIRE » ;  
- un CV détaillé et actualisé, décrivant l'expérience spécifique du candidat ;  
- une copie certifiée des diplômes de formation supérieure ;  
- une copie certifiée des attestations de stages, séminaires et formations de courte durée ;  
- les attestations de service ou preuves attestant de l'expérience professionnelle du candidat.

Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

#### 8. Caractéristiques du poste, durée du contrat et lieu d'affectation

La durée de la mission s'étendra jusqu'à la fin de la mise en œuvre du projet LIRE. Le poste est basé dans la région de Tahoua avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays.  
La durée du contrat est d'un (1) an avec une période d'essai de six (6) mois. Le contrat est renouvelable sur le reste de la durée du projet (5 ans) après évaluations satisfaisantes des performances.

Chaque année, les performances du/de l'Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE seront évaluées par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet NIGER-LIRE. En cas de performances jugées bonnes par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet NIGER-LIRE et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

#### 9. Date et lieu de dépôt des dossiers

Le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE invite les personnes intéressées par ce poste à déposer leur dossier sous pli fermé à l'adresse suivante : Rue KK6, face espace forestier, Quartier Koira Kano, Niamey – NIGER, Téléphones : +227 20 37 11 09 / 81 24 55 39, **avant le mardi 9 février 2021 à 17h30, avec mention dans l'objet : « Recrutement d'un (e) Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Tahoua », à n'ouvrir qu'en séance de présélection.**

Ou aux adresses Email : ucnigerlire@gmail.com et aoulayah@yahoo.fr

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessus mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures.

Dr. Aoula Yahaya

REPUBLIQUE DU NIGER  
Ministère des Enseignements Secondaires  
Ministère de l'Enseignement Primaire, de  
l'Alphabétisation, de la Promotion des  
Langues Nationales et de l'Education Civique  
Secrétariat Général du MES

## AVIS DE RECRUTEMENT

Projet NIGER- LIRE  
(Learning Improvement for  
Results in Education)  
Unité de Coordination du projet  
Téléphone : +227 20 37 11 09  
Email : ucnpigerlire@gmail.com

# d'un(e) Assistant(e) comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Tillabéry

Le gouvernement du Niger a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NIGER-LIRE (Learning Improvement for Results in Education) et se propose d'utiliser une partie des fonds au titre du **recrutement d'un (e) Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Tillabéry.**

### 1. Contexte

Le système éducatif nigérien évolue dans un contexte marqué par une forte pression démographique, des ressources limitées et des risques de vulnérabilités majeures. La forte croissance démographique (3,9% par an) et le rajeunissement massif de la population, avec 54% des nigériens ayant moins de 15 ans, entraînent un flux important d'enfants en âge d'entrer en 1ère année du cycle scolaire. Ainsi, le nombre d'enfants à scolariser devrait atteindre plus d'un million chaque année d'ici 2030, contre environ 500 000 actuellement.

La priorité qu'accorde l'Etat nigérien au secteur de l'éducation et de la formation se traduit par l'importance des ressources budgétaires allouées à ce secteur. En 2016, les dépenses publiques en éducation représentaient 20,7% du budget total de l'Etat et 5,2% du PIB.

Pour soutenir les efforts de l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) apportent un concours inestimable sous diverses formes pour le financement du PSEF. C'est ainsi que la Banque mondiale prévoit un renforcement de son appui technique et financier au secteur éducatif nigérien à travers le nouveau cadre de partenariat (CPF) conclu entre les deux parties pour la période 2018-2022. Celui-ci prévoit un nouvel appui au secteur éducatif à travers un financement IDA devant contribuer au troisième pilier du CPF sur l'amélioration du capital humain et de la protection sociale et son objectif d'amélioration de l'accès à des services de formation et d'éducation de qualité.

S'appuyant sur la nouvelle approche de la Banque mondiale en matière d'éducation et sur l'engagement politique ferme du gouvernement, le nouveau projet intitulé LIRE (Learning Improvement for Results in Education) permettra d'éradiquer les défaillances liées à l'éducation au Niger grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un nouvel ensemble de politiques axées sur les principaux déterminants de la crise de l'apprentissage, et sur l'acquisition des compétences en lecture dans l'éducation de base.

**L'objectif de développement du projet (ODP) est d'améliorer la qualité des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les régions déterminées et renforcer la planification et la gestion du système éducatif.**

Afin de soutenir l'Unité de Coordination du Projet (UCP), il est prévu la création de cinq unités techniques de coordination régionales (UTCR) soit une dans chacune des régions suivantes : Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder. Chaque UTCR aura en plus du Coordonnateur régional, une équipe technique composée d'un assistant comptable et d'un contrôleur interne et d'un personnel d'appui composé de chauffeur, gardien et assistant administratif.

### 2. Mandat du Poste

**Titre du Poste : Assistant Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE.**

**Supérieur hiérarchique : Coordonnateur Régional.  
Supervision fonctionnelle : Comptable du « Projet LIRE ».**

### Responsabilités :

Sous l'autorité du Coordonnateur Régional et la supervision

fonctionnelle du Comptable de l'UCP, l'Assistant (e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE assure les tâches comptables et financières nécessaires au niveau régional pour faciliter la mise en œuvre du projet par le MEP et le MES, dans le respect des documents de base du projet LIRE, en particulier, les accords de financement et les différents manuels.

### 3. Caractéristiques du poste et du contrat

Le poste est basé dans le chef-lieu de la région choisie avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays. La durée du contrat de l'assistant comptable régional est d'un (1) an, assorti d'une période d'essai de 6 mois, renouvelable sur la durée du projet au maximum suivant le contrat qu'il aura signé avec la tutelle du projet en accord avec la Banque mondiale. Le renouvellement ne peut intervenir que si ses états de service sont jugés satisfaisants.

Chaque année, les performances de l'assistant comptable régional seront évaluées par le Comptable principal. En cas de performances jugées bonnes par le Comptable principal et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

### 4. Conditions d'emploi de l'Assistant (e) Comptable Régional (e)

Le projet mettra à la disposition de l'Assistant(e) Comptable Régional (e) l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service. Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'administration en charge du projet.

L'Assistant (e) Comptable Régional (e) aura le statut de consultant en conformité avec le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018, qui stipule en son article 3.23.d. « Au cas par cas, la Banque peut accepter d'engager des responsables d'administrations publiques et des fonctionnaires du pays de l'emprunteur dans le cadre de contrats de Consultants dans ledit pays, soit individuellement soit comme membre de l'équipe d'experts proposée par un cabinet de consultants, uniquement lorsque : (i) leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ; (ii) leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et (iii) leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'emprunteur ».

### 5. Procédures et méthode de sélection

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels (CI) conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018. Le candidat présentant le meilleur profil et après entretien sera invité aux négociations pour la conclusion du contrat.

### 6. Qualifications et conditions requises

Pour mener à bien cette mission, le/la Assistant (e) Comptable Régional (e) devra avoir les qualifications minimales suivantes :

- Diplôme universitaire de niveau supérieur (Bac+ 3 ans au moins) en Comptabilité, Finances des entreprises, Audit ou équivalent ;
- Avoir au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité et de la gestion financière dans une structure privée ou dans un projet de développement ;
- Avoir une bonne connaissance de logiciels comptables ;

- Avoir une bonne connaissance des différents logiciels et navigateurs courants (World, Excel, Powerpoint, ...);
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Une connaissance du logiciel TOMPRO sera un atout ;
- La maîtrise des procédures de la Banque mondiale sera un atout
- Une bonne connaissance pratique des procédures de décaissement et système de comptabilité et de gestion financière des principaux bailleurs de fonds serait un atout ;
- Être immédiatement disponible ;
- Aptitude à séjourner en milieu rural ;
- **Les candidatures féminines qualifiées sont fortement encouragées.**

### 7. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devrait comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur du « Projet LIRE » ;
- un CV détaillé et actualisé, décrivant l'expérience spécifique du candidat ;
- une copie certifiée des diplômes de formation supérieure ;
- une copie certifiée des attestations de stages, séminaires et formations de courte durée ;
- les attestations de service ou preuves attestant de l'expérience professionnelle du candidat.

Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

### 8. Caractéristiques du poste, durée du contrat et lieu d'affectation

La durée de la mission s'étendra jusqu'à la fin de la mise en œuvre du projet LIRE. Le poste est basé dans la région de Tillabéry avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays.

La durée du contrat est d'un (1) an avec une période d'essai de six (6) mois. Le contrat est renouvelable sur le reste de la durée du projet (5 ans) après évaluations satisfaisantes des performances.

Chaque année, les performances du/de l'Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE seront évaluées par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet NIGER-LIRE. En cas de performances jugées bonnes par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet NIGER-LIRE et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

### 9. Date et lieu de dépôt des dossiers

Le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE invite les personnes intéressées par ce poste à déposer leur dossier sous pli fermé à l'adresse suivante : Rue KK6, face espace forestier, Quartier Koira Kano, Niamey – NIGER, Téléphones : +227 20 37 11 09 / 81 24 55 39, **avant le mardi 9 février 2021 à 17h30, avec mention dans l'objet : « Recrutement d'un (e) Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Tillabéry », à n'ouvrir qu'en séance de présélection.**

Ou aux adresses Email : ucnpigerlire@gmail.com et aoulayah@yahoo.fr

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessus mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures.

Dr. Aoula Yahaya



REPUBLIQUE DU NIGER  
Ministère des Enseignements Secondaires  
Ministère de l'Enseignement Primaire, de  
l'Alphabétisation, de la Promotion des  
Langues Nationales et de l'Education Civique  
Secrétariat Général du MES

## AVIS DE RECRUTEMENT

Projet NIGER- LIRE  
(Learning Improvement for  
Results in Education)  
Unité de Coordination du projet  
Téléphone : +227 20 37 11 09  
Email : ucnigerlire@gmail.com

### d'un(e) Assistant(e) comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Zinder

Le gouvernement du Niger a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NIGER-LIRE (Learning Improvement for Results in Education) et se propose d'utiliser une partie des fonds au titre du **recrutement d'un (e) Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Zinder.**

#### 1. Contexte

Le système éducatif nigérien évolue dans un contexte marqué par une forte pression démographique, des ressources limitées et des risques de vulnérabilités majeures. La forte croissance démographique (3,9% par an) et le rajeunissement massif de la population, avec 54% des nigériens ayant moins de 15 ans, entraînent un flux important d'enfants en âge d'entrer en 1ère année du cycle scolaire. Ainsi, le nombre d'enfants à scolariser devrait atteindre plus d'un million chaque année d'ici 2030, contre environ 500 000 actuellement.

La priorité qu'accorde l'Etat nigérien au secteur de l'éducation et de la formation se traduit par l'importance des ressources budgétaires allouées à ce secteur. En 2016, les dépenses publiques en éducation représentaient 20,7% du budget total de l'Etat et 5,2% du PIB.

Pour soutenir les efforts de l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) apportent un concours inestimable sous diverses formes pour le financement du PSEF. C'est ainsi que la Banque mondiale prévoit un renforcement de son appui technique et financier au secteur éducatif nigérien à travers le nouveau cadre de partenariat (CPF) conclu entre les deux parties pour la période 2018-2022. Celui-ci prévoit un nouvel appui au secteur éducatif à travers un financement IDA devant contribuer au troisième pilier du CPF sur l'amélioration du capital humain et de la protection sociale et son objectif d'amélioration de l'accès à des services de formation et d'éducation de qualité.

S'appuyant sur la nouvelle approche de la Banque mondiale en matière d'éducation et sur l'engagement politique ferme du gouvernement, le nouveau projet intitulé LIRE (Learning Improvement for Results in Education) permettra d'éradiquer les défaillances liées à l'éducation au Niger grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un nouvel ensemble de politiques axées sur les principaux déterminants de la crise de l'apprentissage, et sur l'acquisition des compétences en lecture dans l'éducation de base.

**L'objectif de développement du projet (ODP) est d'améliorer la qualité des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les régions déterminées et renforcer la planification et la gestion du système éducatif.**

Afin de soutenir l'Unité de Coordination du Projet (UCP), il est prévu la création de cinq unités techniques de coordination régionales (UTCR) soit une dans chacune des régions suivantes : Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder. Chaque UTCR aura en plus du Coordonnateur régional, une équipe technique composée d'un assistant comptable et d'un contrôleur interne et d'un personnel d'appui composé de chauffeur, gardien et assistant administratif.

#### 2. Mandat du Poste

**Titre du Poste : Assistant Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE.**

**Supérieur hiérarchique : Coordonnateur Régional.  
Supervision fonctionnelle : Comptable du « Projet LIRE ».**

#### Responsabilités :

Sous l'autorité du Coordonnateur Régional et la supervision

fonctionnelle du Comptable de l'UCP, l'Assistant (e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE assure les tâches comptables et financières nécessaires au niveau régional pour faciliter la mise en œuvre du projet par le MEP et le MES, dans le respect des documents de base du projet LIRE, en particulier, les accords de financement et les différents manuels.

#### 3. Caractéristiques du poste et du contrat

Le poste est basé dans le chef-lieu de la région choisie avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays.

La durée du contrat de l'assistant comptable régional est d'un (1) an, assorti d'une période d'essai de 6 mois, renouvelable sur la durée du projet au maximum suivant le contrat qu'il aura signé avec la tutelle du projet en accord avec la Banque mondiale. Le renouvellement ne peut intervenir que si ses états de service sont jugés satisfaisants.

Chaque année, les performances de l'assistant comptable régional seront évaluées par le Comptable principal. En cas de performances jugées bonnes par le Comptable principal et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

#### 4. Conditions d'emploi de l'Assistant (e) Comptable Régional (e)

Le projet mettra à la disposition de l'Assistant(e) Comptable Régional (e) l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service. Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'administration en charge du projet.

L'Assistant (e) Comptable Régional (e) aura le statut de consultant en conformité avec le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018, qui stipule en son article 3.23.d. « Au cas par cas, la Banque peut accepter d'engager des responsables d'administrations publiques et des fonctionnaires du pays de l'Emprunteur dans le cadre de contrats de Consultants dans ledit pays, soit individuellement soit comme membre de l'équipe d'experts proposée par un cabinet de consultants, uniquement lorsque : (i) leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ; (ii) leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et (iii) leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'Emprunteur ».

#### 5. Procédures et méthode de sélection

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels (CI) conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018. Le candidat présentant le meilleur profil et après entretien sera invité aux négociations pour la conclusion du contrat.

#### 6. Qualifications et conditions requises

Pour mener à bien cette mission, le/la Assistant (e) Comptable Régional (e) devra avoir les qualifications minimales suivantes :

- Diplôme universitaire de niveau supérieur (Bac+ 3 ans au moins) en Comptabilité, Finances des entreprises, Audit ou équivalent ;
- Avoir au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité et de la gestion financière dans une structure privée ou dans un projet de développement ;
- Avoir une bonne connaissance de logiciels comptables ;
- Avoir une bonne connaissance des différents logiciels et

navigateurs courants (World, Excel, Powerpoint, ...);

- Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Une connaissance du logiciel TOMPRO sera un atout ;
- La maîtrise des procédures de la Banque mondiale sera un atout
- Une bonne connaissance pratique des procédures de décaissement et système de comptabilité et de gestion financière des principaux bailleurs de fonds serait un atout ;
- Être immédiatement disponible ;
- Aptitude à séjourner en milieu rural ;
- **Les candidatures féminines qualifiées sont fortement encouragées.**

#### 7. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devrait comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur du « Projet LIRE » ;
- un CV détaillé et actualisé, décrivant l'expérience spécifique du candidat ;
- une copie certifiée des diplômes de formation supérieure ;
- une copie certifiée des attestations de stages, séminaires et formations de courte durée ;
- les attestations de service ou preuves attestant de l'expérience professionnelle du candidat.

Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

#### 8. Caractéristiques du poste, durée du contrat et lieu d'affectation

La durée de la mission s'étendra jusqu'à la fin de la mise en œuvre du projet LIRE. Le poste est basé dans la région de Zinder avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays.

La durée du contrat est d'un (1) an avec une période d'essai de six (6) mois. Le contrat est renouvelable sur le reste de la durée du projet (5 ans) après évaluations satisfaisantes des performances.

Chaque année, les performances du/de l'Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE seront évaluées par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet NIGER-LIRE. En cas de performances jugées bonnes par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet NIGER-LIRE et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

#### 9. Date et lieu de dépôt des dossiers

Le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE invite les personnes intéressées par ce poste à déposer leur dossier sous pli fermé à l'adresse suivante : Rue KK6, face espace forestier, Quartier Koira Kano, Niamey – NIGER, Téléphones : +227 20 37 11 09 / 81 24 55 39, **avant le mardi 9 février 2021 à 17h30, avec mention dans l'objet : « Recrutement d'un (e) Assistant(e) Comptable de l'Unité Technique de Coordination Régionale du projet LIRE de Zinder », à n'ouvrir qu'en séance de présélection.**

Ou aux adresses Email : ucnigerlire@gmail.com et aoulayah@yahoo.fr

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessus mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures.

Dr. Aoula Yahaya

Réf. n° (1)		Objet du marché	PRM	DONNEES SUR LA PASSATION DES MARCHES															
				GENERALITES			DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES				EVALUATION DES OFFRES			EXECUTION					
				Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP/IEF pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO au CMP/IEF (6)	Date de réception avis du CMP/IEF (7)	Date non objection du PTF (8)	Date d'invitation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis du CMP/IEF (12)	Date non objection du PTF (13)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CMP/IEF et engagement comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)	
1		Grosses réparations bâtiments administratifs	DG/IFTIC	prévision	DC	10 000 000				04/01/2021	08/01/2021	08/01/2021	19/01/2021		26/01/2021	04/02/2021	2 MOIS	Budget IFTIC	
				réalisation															
2		Acquisition d'immeuble	DG/IFTIC	prévision	DC	20 000 000				04/01/2021	08/01/2021	08/01/2021	19/01/2021		26/01/2021	04/02/2021	2 MOIS	Budget IFTIC	
				réalisation															
		COÛT TOTAL PREVISION																	
		COÛT TOTAL REALISATION				30 000 000													
		ECART PREVISION ET REALISATION																	

AOO : Appel d'Offres ouvert  
 AOR : Appel d'Offres restreint  
 MNED : Marché négocié par entente directe  
 DGCMP : Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
 ARMP : Autorité de régulation des Marchés Publics  
 PTF : Partenaire technique et Financier (Bailleur de fonds)

Délais de publicité et de réception des offres: AOO national: 30 jours  
 AOR: 21 jours  
 MNED: 15 jours  
 pour mémoire, marché de fournisseur: 7 jours  
 Délais traitement DGCMP: Avis DGCMP et CF: 7 jours

**Le Directeur Général P.I**  
**M. Inoua ALI**

## AVIS DE PERTE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET VINGT ET SEPT OCTOBRE

Par devant Me SEYDOU KELESSI FA TCHIMA, Notaire à la résidence de NIAMEY (République du NIGER) Tel/Cel:

00227. 96 87 26 66/ 00227. 91 34 76 75 BP: 13045 Niamey-Niger, soussigné:

Il est donné avis de la perte d'un ilot N°3689, la parcelle I d'une superficie Deux Cent Cinquante (250) mètres carrés chacune, du lotissement BOUKOKI au nom de Madame FATHI HAROUNA.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au cabinet du Notaire soussigné ou au Ministère des affaires domaniale cadastrale de Niamey.

**POUR AVIS, LE NOTAIRE**  
**Maître SEYDOU KELESSI FATCHIMA**

## RECRUTEMENT/PLACEMENT/FORMATION

# ADDENDUM

## AVIS DE RECRUTEMENT

**Reference** : Avis de recrutement publié dans le Sahel Dimanche n°1924 du 15 Janvier 2021.

**Lire au niveau du dépôt des dossiers** : au Cabinet RH CONSULT sis au quartier SONUCI, près de la station PETROBA, collé à l'Agence de transfert AMANA et dans toutes les antennes de l'ANPE.

**Date de dépôt de dossier** : 31 Janvier 2021 au lieu de 22 Janvier 2021

**Le reste sans changement**



## APPEL D'OFFRES

### MISSION DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

La BSIC NIGER SA lance un appel d'offres pour le choix d'un Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant conformément à la réglementation en vigueur.

Les candidatures composées de la documentation ci-dessous, doivent être déposées sous pli fermé avec la mention « **PROPOSITION MISSION DE COMMISSARIAT AUX COMPTES** » au siège de la Banque sis au 34, Avenue du Gountou Yéna, Niamey-Bas, Plateau, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication de la présente annonce:

- Une note de présentation du cabinet et/ou le curriculum vitae daté et signé de la personne physique ;
- Une attestation d'inscription au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés (ONECCA) ;
- Un engagement écrit de n'exercer directement et indirectement aucune activité ou fonction incompatible, de ne disposer d'aucune créance douteuse ou litigieuse à la BSIC-Niger et d'éviter tout conflit d'intérêt,
- Le profil du curriculum vitae des principaux intervenants du cabinet au titre de l'équipe de la mission,
- Une proposition technique détaillée accompagnée par un canevas d'intervention,
- Une proposition financière.

**N.B :**

- Un dossier complet contenant les termes de référence de la mission est à retirer au Siège de la Banque ;

- Chaque offre d'un Commissaire aux Comptes titulaire doit être accompagnée d'une présentation détaillée du cabinet ou de la personne physique suppléant.

## ● Burkina Faso

# Le chef des armées encourage les troupes engagées dans une opération au Sahel

Le chef d'état-major général des armées du Burkina Faso, le général de brigade Moïse Miningou, a rendu visite samedi aux militaires du Poste de commandement avancé engagés dans l'opération "Danse sur la fourmière" et basés à Gorom-Gorom, dans le Sahel burkinabè, a-t-on appris lundi de source sécuritaire.

Cette opération regroupe des unités militaires composées du bataillon burkinabè, du bataillon malien et du bataillon nigérien de la force conjointe G5 Sahel, ainsi que des unités françaises de la force Barkhane, a indiqué l'armée burki-

nabè dans un communiqué précisant que l'opération a pour but de "réduire la liberté de mouvement des groupes armés terroristes". Le général Miningou était accompagné du commandant de la force Barkhane, de l'ambassadeur de France au Burkina Faso et de plusieurs chefs militaires. "Après le briefing sur l'opération fait par le centre des opérations, les deux

général ont salué l'esprit de partenariat qui permet la bonne coordination de l'action des troupes sur le terrain et prodigué des conseils avisés aux officiers du Poste de commandement", souligne le communiqué. A l'issue du briefing, le général Miningou a rencontré les troupes burkinabè engagées dans l'opération. Il leur a témoigné sa satis-

faction et les a encouragées à garder toujours la posture de soldats opérationnels. L'opération "Danse sur la fourmière" a débuté le 10 janvier et s'inscrit dans le cadre de l'opération "SAMA", menée par la force conjointe du G5 Sahel et conduite en coordination avec l'opération "Eclipse".

(Xinhua)

## ● Maroc/COVID-19

# Apparition du premier cas de contamination par le nouveau variant du coronavirus

Le Maroc a détecté un premier cas de contamination par le nouveau variant du coronavirus apparu au Royaume-Uni chez un Marocain arrivé au Port de Tanger à bord d'un bateau en provenance de Marseille, a annoncé lundi soir le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le patient, asymptomatique, a été placé en isolement à Casablanca, a précisé le ministère, soulignant que le malade et

ses cas contacts sont traités conformément au protocole sanitaire en vigueur dans le royaume. Dans le cadre de la mise à jour du

protocole national relatif au COVID-19, notamment dans son aspect lié au suivi des contacts, une série de mesures a été adoptée pour le dé-

pistage précoce des cas de variants du nouveau coronavirus, indique le communiqué.

Il s'agit aussi de mettre à jour les mesures de prise en charge des cas de maladie, compte tenu de la situation épidémiologique aux ni-

veaux national et mondial. Le Maroc a signalé lundi un total de 473 nouveaux cas d'infection, portant ainsi le nombre total de cas confirmés à 460.144, a annoncé le ministère de la Santé.

(Xinhua)

## ● USA

# Biden prend la tête d'une Amérique en crise(s)

Le démocrate Joe Biden entre mercredi à la Maison Blanche, au moment où plus de 3.000 Américains meurent chaque jour du Covid, près d'un million s'inscrivent chaque semaine au chômage et des dizaines de millions doutent de sa légitimité. "Ce qui est unique pour Biden, ce n'est pas tant que le pays soit en crise, mais c'est le nombre de crises simultanées" qu'il aura à affronter dès les premiers jours de son mandat, relève la politologue Mary Stuckey de l'Université d'Etat de Pennsylvanie.

Certaines, pandémie et récession, sont conjoncturelles et liées. D'autres, divisions politiques et raciales, ont leur logique propre et ancienne. Mais il faudra qu'il les affronte toutes, immédiatement, alors que le Sénat sera en partie occupé à juger Donald Trump pour "incitation à l'insurrection". Jamais la situation sanitaire n'a été aussi grave depuis la grippe espagnole de 1918.

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché au monde par le Covid-19, avec 24 millions de cas et près de 400.000 morts. Et l'apparition du nouveau variant britannique fait craindre le pire. Une immense campagne de vaccination a débuté à la mi-décembre mais elle avance bien plus lentement que prévu: seules dix millions de personnes ont reçu une première injection, bien en deçà des 20 millions prévus pour fin décembre 2020 par l'administration sortante.

Joe Biden a promis d'enclencher la vitesse supérieure pour atteindre 100 millions d'injections au 100e jour de sa présidence. "Je suis convaincu qu'on peut y arriver", a-t-il dit. "La santé de la Nation est en jeu". Les mesures de confinement adoptées pour endiguer la propagation du virus ont porté un coup d'arrêt brutal à l'économie qui, selon la banque centrale américaine (Fed), s'est contractée de 2,4% en 2020.

De nombreuses entreprises ont dû fermer leurs portes et licencier leur per-

sonnel. D'autres salariés ont démissionné pour s'occuper de leurs enfants, privés d'école. Au total, 18 millions d'Américains vivent aujourd'hui d'aides au chômage. "La souffrance humaine s'étale au grand jour et nous n'avons pas de temps à perdre", a commenté Joe Biden en dévoilant un plan d'urgence de 1.900 milliards de dollars, qu'il entend faire valider par le Congrès au plus vite. En tant que vice-président de Barack Obama, il avait déjà supervisé un gigantesque plan de relance après la crise financière de 2009, qui avait déjà assombri les débuts de leur mandat. Cette fois, le défi est tout autre: "Il doit gérer la crise économique, tout en es-

sayant de vacciner 300 millions de personnes et en dirigeant une nation sérieusement divisée", relève Shirley Anne Warshaw, professeure de sciences politiques au Gettysburg College. Après quatre ans d'une présidence prompte à dresser les Américains les uns contre les autres, la croisade post-électorale de Donald Trump a encore creusé le fossé.

Sous prétexte de "fraudes", le républicain a refusé de concéder sa défaite. S'il a échoué à convaincre les tribunaux, il a semé le doute dans l'esprit de millions de ses partisans dont les plus ardents se sont lancés à l'assaut du Capitole le 6 janvier. "Les Etats-Unis n'ont pas connu une telle crise de légitimité politique depuis l'investiture d'Abraham Lincoln" en 1861, qui avait donné le coup d'envoi à la guerre de Sécession, relève David Farber, professeur d'histoire à l'université du Kansas.

Accusé d'avoir encouragé ces violences, Donald Trump doit être jugé par le Sénat. "Cela va littéralement manger le temps dont Joe Biden a besoin" pour lancer ses chantiers, re-

marque M. Farber.

Et si certains républicains ont finalement pris leurs distances avec l'impétueux milliardaire, "il va rester une force bruyante, peut-être pendant toute la présidence Biden, qui n'y pourra pas grand-chose", ajoute l'historien. Le démocrate, qui a promis de "réconcilier l'Amérique", risque également de buter sur l'existence de "deux écosystèmes médiatiques différents qui offrent aux gens deux visions différentes du monde", selon la politologue Mary Stuckey.

Les grandes manifestations de l'été, consécutives au meurtre de George Floyd par un policier blanc, sont éteintes, mais le démocrate a été élu avec un soutien massif de la population noire et il doit désormais satisfaire leurs attentes. "Les inégalités raciales sont partout: dans l'économie, l'accès au logement, au vote, les violences policières... C'est purulent depuis des années et des années", selon Shirley Anne Warshaw, qui prévoit "une forte mobilisation de la nouvelle administration" sur ce front. D'ores et déjà, Joe Biden a mis une équipe plus di-

verse que jamais. "Il montre à ses partisans que les Etats-Unis vont tenter de tourner la page en matière de justice raciale", estime David Farber.

Face à toutes ces "priorités", "il va falloir qu'on soit multitâches", a reconnu vendredi sur NPR la future vice-présidente, Kamala Harris. Face à ces différents chantiers, Joe Biden pense que sa volonté de transcender les lignes de démarcation politique est "l'unique solution: "L'unité n'est pas une chimère, c'est une démarche pratique pour faire ce qu'on a à faire ensemble, pour le pays".

Pour Mary Stuckey, le duo est "sur le fil du rasoir: il va avancer entre de grandes opportunités et beaucoup de dangers". Elle met toutefois en garde contre la tentation de considérer Joe Biden comme une figure providentielle: "Ce pays est obsédé par ses présidents, ils sont vus comme des sauveurs", mais il ne faut pas oublier "qu'ils ne contrôlent pas tout, loin de là".

(AFP)

## ● Tunisie

# Tension après une 4<sup>ème</sup> nuit consécutive de heurts

La tension reste vive en Tunisie après une quatrième nuit de heurts malgré le couvre-feu anticoronavirus et l'intervention du président Kais Saïed, des troubles sociaux qui se doublent de quelques appels informels à manifester mardi contre la pauvreté.

Le couvre-feu à partir de 20 heures, en vigueur depuis octobre pour tenter d'endiguer la pandémie, avait été avancé à 16 heures de jeudi à dimanche et accompagné d'un confinement. Les troubles ont éclaté dans plusieurs régions au lendemain du dixième anniversaire du départ de Zine el Abidine

Ben Ali, chassé du pouvoir par la foule le 14 janvier 2011, et se sont poursuivis jusqu'à la nuit de lundi à mardi. A Tunis, quelques centaines de jeunes ont jeté des pierres et quelques cocktails Molotov sur des policiers déployés en force dans plusieurs quartiers populaires, dont la vaste cité d'Ettadhamen. Les forces

de l'ordre ont tiré d'importantes quantités de gaz lacrymogènes. A Sfax, deuxième plus grande ville du pays, des protestataires ont incendié des pneus et coupé des routes, a constaté un correspondant de l'AFP.

Des heurts ont aussi eu lieu à Gafsa, où les habitants protestaient contre la destruction par les autorités d'un point de vente informel, a indiqué un autre correspondant. Des échauffourées ont notamment éclaté au Kef, à Bizerte (nord) et Kasserine (centre-

ouest), à Sousse ou encore Monastir (centre-est), selon des médias locaux. Ces protestations, récurrentes en janvier quand est marqué l'anniversaire de plusieurs luttes sociales, n'ont pas abouti à des revendications politiques claires et ont été émaillées de pillages. Le ministère de l'Intérieur a annoncé lundi 632 arrestations et l'armée a été déployée pour protéger certains bâtiments publics.

(AFP)



**Marchés Publics**

**Plan de Passation et d'Engagement des Marchés:  
Janvier à Décembre 2021**

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTRE DES FINANCES  
LOTERIE NATIONALE DU NIGER  
BP 681 TEL 20 73 56 98 NIAMEY NIGER



N°	LIBELLE	CANTON	NATURE	MONTANT ESTIMÉ	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	MONTANT ENGAGÉ		MONTANT ENGAGÉ		MONTANT ENGAGÉ		MONTANT ENGAGÉ		MONTANT ENGAGÉ	MONTANT ENGAGÉ	MONTANT ENGAGÉ
							2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022			
1	ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU		AOO														
2	ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU		AOO														
3	ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU		AOO														
4	ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU		AOO														
5	ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU		AOO														
6	ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU		AOO														
7	ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU		AOO														
8	ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU		AOO														
9	ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU		AOO														
10	ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU		AOO														
11	ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU		AOO														
12	ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU		AOO														
13	ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU		AOO														
	<b>COUT TOTAL PREVISION</b>																
	<b>COUT TOTAL REALISATION</b>																
	<b>ECART PREVISION ET REALISATION</b>																

AOO : Appel d'Offres ouvert  
 AOR : Appel d'Offres restreint  
 MNED : Marché négocié par entente directe  
 DC: Demande de Cotation  
 DRP: Demande de Renseignement et de Prix  
 Délais de publicité et de réception des offres: AOO International: 45 jours

AOO national: 30 jours  
 AOR: 21 jours  
 MNED: 15 jours  
 pour mémoire, marché de fournisseur: 7 jours  
 Avis DGCM et CF: 7 jours

**LE DIRECTEUR GENERAL P.I.**  
**ABDOULAYE ATTAHIROU**

**Journalistes, étudiants, lecteurs du Sahel Quotidien et du Sahel Dimanche,**  
 pour toutes vos recherches et pour tout besoin d'information n'hésitez pas à venir  
 consulter nos reliures disponibles dans la Documentation de l'ONEP.

**Vous y trouverez des journaux et des photos (dans le domaine de la politique, culture, grands évènements sport, etc...) de 1960 à aujourd'hui.**

**Sahel et  
 Sahel Dimanche  
 abonnement en ligne  
 sur le Site web :  
[www.lesahel.ne](http://www.lesahel.ne)**

**AVIS DE PERTE**

Avis est donné par l'Etude de Maître BIZO MATSAHI LIMANE, Notaire à la résidence de Konni, face BANK OF AFRICA, Cél 96.97.91.63 ;  
 De la perte du permis urbain d'habiter n°079 du 30/12/1976, de la parcelle n°J de l'ilot n°41 du lotissement 1959, établi par la Sous-préfecture de Konni, au nom de Madame LOUIS DINE née MARIAMA ABOUTCHI, demeurant à Konni.  
 Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé, de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Mairie de Konni  
 Me BIZO MATSAHI LIMANE

**AVIS DE PERTE**

Avis est donné de la perte des actes de cessions portant sur les parcelles C et D, de l'ilot 17.147, du lotissement LA CITE DE BOUBON (commune rurale de Karma), au nom de la société IMO HABITAT-SA.  
 Prière à toute personne qui les aurait trouvés de bien vouloir les déposer à l'Office Notarial de Maître ISSOUFOU BOUBACAR Ismael, Notaire à la Résidence de Niamey, quartier Boukoki, boulevard Malibéro, face IPSP, BP : 11241 (République du Niger), Tél : +22796.66.17-55, E-mail : meismaelissoufou@gmail.com, ou au service domanial de la commune rurale de karma.  
 Pour avis, LE NOTAIRE Maître ISSOUFOU BOUBACAR Ismael

**AVIS DE PERTE**

Avis est donné par l'Office Notarial Chafei Altiné YATTARA, sis Kalley-Nord Abidjan, Avenue de L'Aréwa, Boîte Postale, 10.956 Niamey.  
 De la perte de l'Acte de Cession d'Immeuble, objet de la parcelle G, ilot 11403, lotissement SABRA BANGOU, au nom de Madame SOUNA HAMINATOU S/C ABDOL KADER HAMIDOU ZAKOU  
 Cél : 99 01 13 01.  
 Nous remercions toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir l'apporter à l'adresse sus-indiquée, ou le déposer au service des Affaires domaniales et cadastrales de la Ville de Niamey.  
 Maître Chafei Altiné YATTARA

**AVIS DE PERTE**

Avis est donné par l'étude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18, de la perte de l'Acte de Cession d'Immeuble Non Bâti de la parcelle G de l'ilot 18 579, lotissement Diaspora, au nom de Mr Ousseini Tondi. Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au Service des affaires domaniales de la Commune Rurale de Karma ou à l'étude ci-dessus indiquée  
 Maître Djibo Hamsa Garba

## Comment renforcer la sécurité des échanges de données sur internet ?

Les données personnelles transmises sur internet sont-elles bien protégées ? Comment les acteurs économiques et institutionnels peuvent-ils préserver leurs données sensibles ? Pour répondre à ces besoins croissants de sécurisation des données, personnelles ou professionnelles, le CEA List a développé une solution inédite d'anonymisation. Protégée par plusieurs brevets, cette technologie de rupture sera prochainement commercialisée par la start-up Snowpack.

### La protection des données, une réalité ?

Les informations transitent aujourd'hui sur internet sous forme de paquets de données, qui regroupent les informations utiles et les métadonnées nécessaires à leur acheminement (adresses IP par exemple). S'il est possible de "protéger" les informations utiles en les chiffrant, les métadonnées restent visibles et constituent une vulnérabilité: un acteur malveillant peut facilement déduire de ces flux de données l'identité et la localisation de leurs sources et destinataires, voire "casser" leur chiffrage.

Des techniques d'anonymisation existent, par exemple à l'aide d'un service informatique tiers de confiance, qui masque les identités réelles, mais ces dernières restent visibles chez le fournisseur de services. Ce défaut, qui a été exploité

ces deux dernières années, a montré la fragilité des approches actuelles.

### Un concept de rupture

Pour accroître la sécurité des échanges sur internet, l'institut Carnot CEA List a conçu et développé une solution particulièrement innovante pour améliorer l'anonymisation: l'information est divisée en fragments constitués de données aléatoires mais complémentaires, ces fragments sont anonymisés et empruntent des "chemins" distincts. Impossible dès lors, pour un éventuel attaquant, d'accéder aux informations sensibles en "observant" le réseau dans lequel cheminent ces fragments !

Impossible aussi, en pratique, de surveiller la masse des fragments en circulation sur le réseau pour un message donné. Et quand bien même, comment y retrouver enfin des fragments complémentaires, sans liens apparents, pour reconstituer correctement l'information ?

### Une technologie performante et plug&play

La nouvelle approche du CEA List présente de nombreux avantages: résistance aux outils de surveillance de masse des réseaux, diminution drastique de la surface d'attaque visible, non-recours à un tiers de confiance... Des preuves de concept ont été réalisées, confirmant la faisabilité et la pertinence de la solution, et deux brevets ont été déposés pour la protéger.

La spin-off Snowpack, en cours de création, a pour objectif de développer et exploiter cette nouvelle technologie... Avec une ambition: devenir LA plateforme d'anonymisation et de sécurité sur Internet, en proposant un

service facilement intégrable dans des produits ou services logiciels, en remplacement ou complément de solutions existantes.

Techno-Science.net

### Transformer directement le CO2 en méthane avec de l'électricité renouvelable

Transformer le CO2 en méthane en utilisant de l'électricité renouvelable est une solution prometteuse alternative à la production de biogaz.

Défi relevé par des équipes du Département de chimie moléculaire (Université Grenoble Alpes - CNRS), du Laboratoire de chimie et biologie des métaux (Université Grenoble Alpes - CNRS - CEA) et de l'Indian association for the cultivation of science de Kolkata (Inde) qui viennent de décrire un catalyseur à base de nickel et de fer capable de réaliser cette réaction. Directement inspiré du site actif d'enzymes, les catalyseurs du monde vivant, ce composé unique présente une sélectivité comparable aux meilleurs matériaux à base de métaux décrits jusqu'à présent. Une étude décrite dans un article de la revue ACS Energy Letter.

Le méthane, constituant principal du gaz naturel, est une des sources d'énergie majeure de notre économie. Pour tenir les objectifs de l'accord de Paris, il faudra néanmoins stopper d'ici 2050 son extraction des gisements fossiles. D'où l'idée de produire directement ce carburant à partir de CO2 recyclé et d'énergies renouvelables, et développer ainsi une économie circulaire du carbone. Mais comment réaliser un tel cycle vertueux ?

L'électrochimie peut apporter la solution. La molécule de CO2, longtemps considérée comme un déchet, peut

être transformée en de nombreux produits à la surface d'électrodes selon le nombre de protons et d'électrons qu'on lui apporte. Les réactions les plus courantes et les plus simples mettent en jeu uniquement deux électrons et deux protons pour former par exemple du gaz de synthèse ou de l'acide formique. Produire sélectivement le méthane à partir du CO2 est théoriquement possible, mais la réaction qui permet d'obtenir directement cet hydrocarbure est plus complexe car elle implique cette fois huit électrons et huit protons. Restait donc à identifier un catalyseur capable de contrôler parfaitement ce processus multiélectronique.

Ce que viennent de réaliser des équipes du Département de chimie moléculaire et du Laboratoire de Chimie et Biologie des Métaux à Grenoble et de l'Indian Association for the Cultivation of Science de Kolkata qui ont synthétisé un complexe à base de nickel et de fer, directement inspiré de sites actifs de métalloenzymes impliquant ces mêmes métaux dans le métabolisme du CO2. Ce complexe s'est montré très performant pour transformer le CO2 en méthane de manière catalytique. La sélectivité de ce complexe moléculaire est unique pour cette réaction complexe, même comparée aux meilleurs matériaux catalytiques décrits jusqu'à présent. Pour améliorer encore la sélectivité de la production de méthane, les chercheurs tentent maintenant de progresser dans la compréhension du mécanisme chimique à l'origine de cette transformation. Résultats à retrouver dans la revue ACS Energy Letter.

Techno-Science.net

**INCROYABLE MAIS VRAI**  
**Pokémon: Un Japonais truque des bâtonnets de glace pour gagner des cartes de collection**

L'homme s'était fabriqué pas moins de 25 bâtonnets gagnants, ce qui a mis la puce à l'oreille de la société. Passionné de cartes Pokémon, un homme serait allé jusqu'à monter une escroquerie au Japon. La police a arrêté un homme de 43 ans, soupçonné d'avoir truqué des bâtonnets de glace pour gagner des cartes de collection dans un jeu-concours. Le suspect aurait gravé «Vous avez gagné une carte Gari-Pokémon» sur au moins 25 bâtonnets dans le cadre d'un concours organisé par la marque de glaces Garigari-kun. L'entreprise s'est alors étonné qu'une seule personne obtienne autant de bâtonnets gagnants. La société a alors averti la police, rapporte l'agence de presse japonaise Kyodo. Les faux bâtonnets «étaient gravés avec minutie», a précisé la chaîne de télévision publique NHK. Une enquête a été ouverte et la police entend étudier avec attention la technique employée par le faussaire présumé. Selon l'entreprise Garigari-kun, de «faux bâtonnets de glace gagnants» pourraient toujours être en circulation après avoir été mis en vente sur Internet.  
 20 minutes.fr

## H O R O S C O P E

<p><b>BÉLIER</b>                  21 mars - 19 avril                  Votre vie de couple sera en principe riche et harmonieuse. Vous dialoguerez avec votre partenaire et retrouverez avec lui une profonde complicité.</p>	<p><b>TAUREAU</b>                  20 avril - 20 mai                  Il est possible que, par votre faute, votre conjoint soit tenté d'aller chercher ailleurs la tendresse et l'affection que vous négligiez de lui.</p>	<p><b>GÉMEAUX</b>                  21 mai - 21 juin                  Conseil de Saturne : ne vous montrez pas trop susceptibles avec l'être cher. Tâchez de garder des rapports harmonieux.</p>	<p><b>CANCER</b>                  22 juin - 22 juillet                  Saturne influencera toujours votre secteur amour, mais son action sera un peu moins forte, voilà qui pourra valoir une journée moins stressante.</p>
<p><b>LION</b>                  23 juillet - 21 août                  Le Soleil donnera aux célibataires de l'éclat, Mercure rendra votre expression imagée et spirituelle.</p>	<p><b>VIERGE</b>                  22 août - 21 sept.                  Vous serez bien décidé à prendre votre destin en main. Pas question de vous laisser balloter au gré des circonstances ou de subir des pressions.</p>	<p><b>BALANCE</b>                  22 sept. - 21 oct.                  A priori, rien ne devrait troubler votre vie de couple. Mais si vous avez la tête ailleurs ou que vous passez votre temps à remettre en question.</p>	<p><b>SCORPION</b>                  22 oct. - 21 nov.                  Avec Pluton ne comptez pas trop sur une vie amoureuse stable et rassurante. L'heure sera plutôt aux remises en question et aux changements.</p>
<p><b>SAGITTAIRE</b>                  22 nov. - 21 dec.                  Voilà l'une des meilleures journées sur le plan conjugal. Vénus et Jupiter vous promettent des amours particulièrement heureuses.</p>	<p><b>CAPRICORNE</b>                  22 dec. - 20 janvier                  On n'aura aucun mal à imaginer que votre vie conjugale risque de s'emballer. Mariage pour les uns, rupture pour les autres.</p>	<p><b>VERSEAU</b>                  21 janv. - 18 février                  Vous connaîtrez des moments agréables en compagnie de votre conjoint. Il viendra vous épauler, vous conseiller.</p>	<p><b>POISSONS</b>                  19 fév. - 20 mars                  Les influx de Mercure affineront votre flair et votre stratégie en couple. Vous comprendrez à merveille votre conjoint, vous assouvierez ses désirs..</p>

**PHARMACIES DE GARDE**

*Du Samedi 16 au Samedi 23 Janvier 2021*

☞ Any Koira	☞ Dan Gao
☞ As Samad	☞ Air
☞ Goroual	☞ Cité Fayçal
☞ Fassa	☞ Nour
☞ Gobi	☞ Grand Marché
☞ Les Jumelles	☞ Espoir
☞ Plateau 2	☞ Renouveau
☞ Ridwane	☞ Tadjéjé
☞ Château 1	☞ Gaptchi
☞ Des Camps	☞ Arche
☞ Sabo	☞ Harobanda
☞ Askia	☞ Pop. Rive Droite
☞ Kassaye	☞ Pop. Hôpital
☞ Cité Caisse	(sauf les dimanches)
☞ Remède	

  

NUMEROS UTILES	
Renseignements :	12
Réclamations:	13
SAMU:	15
Police Secours:	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit:	20 73 47 37

● CHAN 2020 – Cameroun

# Accusation de sorcellerie, la CAF va enquêter

Samedi, juste avant le match d'ouverture du CHAN 2020, le sélectionneur du Zimbabwe, Zdravko Logarusic, a créé un gros buzz sur les réseaux sociaux en publiant la photo d'une carcasse de chauve-souris déposée dans le rond central du Stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé. Pour le technicien, pas de doute, il s'agit d'un acte de sorcellerie commis par le pays-hôte camerounais, vainqueur 1-0 face aux Warriors.

Interrogée par le site Goal, la Confédération africaine de football (CAF) a indiqué qu'elle va enquêter sur cette affaire. «Les questions de sorcellerie ne sont pas du domaine de la CAF. Nous avons lancé une enquête sur ladite action et s'il y a une violation

du règlement du tournoi, des sanctions appropriées seront prises en conséquence», a toutefois expliqué un responsable de la CAF. Affaire à suivre...

AFRIK FOOT

● CHAN 2020 – Cameroun

# Grosse polémique sur l'arbitrage après Maroc-Togo

Il n'aura pas fallu attendre bien longtemps... Cinquième match au programme dans ce CHAN 2020, le Maroc-Togo (1-0) de ce lundi a été émaillé par plusieurs grosses polémiques arbitrales.

Peut-être en guise de compensation, l'arbitre malgache de ce match, Andofetra Rakotojaona, a en revanche accordé un penalty assez lunaire aux Marocains un quart d'heure plus tard en raison d'une charge pas du tout évidente de Kokouvi Amekoudi sur Yahya Jabrane. Au ralenti, le Togolais ne semble pourtant pas toucher son vis-à-vis qui tombe parce que sa frappe a été

contrée. La décision de donner à retirer ce penalty, dans un premier temps repoussé par le portier des Eperviers, Abdoul-Moubarak Aigba, est en revanche logique en raison des deux pieds décollés de la ligne du gardien. Ce qui a permis à Jabrane d'inscrire le seul but de la partie.

La VAR seulement en quart

En revanche, les Togolais auront beaucoup plus de mal à digérer le penalty qui leur a été refusé à la 83e minute lorsque Walid El Karti a séché Richard Nane en pleine surface. M. Rakotojaona n'a pas souhaité tenir compte de ce geste car il a sifflé un coup franc pour le Maroc suite à une main offensive de Ismail Ouro-Agoro. Si cette main est bien réelle, elle est toutefois intervenue quelques secondes après le tackle du Marocain, qui aurait donc bel et bien dû être sanctionné. Même si la victoire des Lions de l'Atlas est totalement méritée au vu de la physiologie du match, les Eperviers pourront logiquement l'avoir mauvaise à l'issue du premier match de leur histoire dans la compétition... Pour rappel, la VAR sera utilisée seulement à partir des quarts de finale.

AFRIK FOOT

● Mercato – Arsenal :

# Mesut Özil s'enflamme déjà pour son arrivée à Fenerbahçe

Clap de fin entre Arsenal et Mesut Özil. C'était annoncé depuis quelques jours maintenant, c'est désormais confirmé par le principal intéressé, le milieu de 32 ans quitte Londres et s'envole en Turquie pour s'engager avec le Fenerbahçe. Un contrat de 3 ans et demi assorti d'un salaire d'environ 5M€ par an devrait l'attendre à Istanbul.

C'est terminé pour Mesut Özil à Arsenal. L'Allemand quitte l'Angleterre, direction la Turquie et Fenerbahçe. Cela a été rendu presque officiel par l'intervention du joueur sur la chaîne turc NTV : « Je suis très heureux, très excité. Dieu m'a accordé de porter le maillot de Fenerbahçe. Je le porterai avec fierté et je donnerai tout pour

l'équipe » a-t-il déclaré, relayé par Info-sport+. Après avoir rompu son contrat, qui le liait avec le club londonien jusqu'à cet été, d'un commun accord, le joueur de 32 ans s'est engagé en faveur du club d'Istanbul. Un bail de 3,5 ans et un salaire d'environ 5M€ devrait l'attendre là-bas. Arraché au Real Madrid par Arsenal contre 47M€ en 2013, le milieu offensif a

été l'une des plus grandes déceptions des Gunners. Malgré quelques saisons satisfaisantes (entre 2013 et 2017), l'ancien joueur de Schalke 04 s'est très vite montré très irrégulier. Il commençait à en agacer plus d'un. À un point où il a été écarté par Mikel Arteta pour l'exercice 2020-2021, jugeant son investissement pas à la hauteur d'un club comme celui d'Arsenal, surtout avec le salaire qu'il avait (plus de 20M€ annuel). Après 6 mois sans compétition, Özil va enfin pouvoir rejouer au football, dans un pays qu'il affectionne tout particulièrement.

10 Sport

## LE SAHEL

Place du Petit Marché ;  
BP 13182 Niamey (R. Niger)  
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90  
E-mail : onep@intnet.ne  
Site web : www.lesahel.ne

**Directeur de Publication**  
ZAKARI ALZOUMA COULIBALY

**Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)**  
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86  
Rédacteur en chef : Siradji Sanda  
Rédacteur en chef Adjt : Souley Moutari  
Secrétaire de Rédaction : Zabeirou Moussa  
Rédacteur en chef en ligne : Oumarou Moussa

**Direction Technique (DT)**  
Directeur : MAHAMANE HADI ; 20 73 99 87  
Réd. chef informatique adjt : Inoussa Oumarou

**Direction Commerciale (DC)**  
Directeur : Inoussa Sadissou Samy ; 20 73 22 43  
Chef service Communiqué et Pub : Mme Wata Fassouma

**Direction Administrative et Financière (DAF)**  
Directeur : MOROU HAMADOU 20 73 99 85  
Chef service Recouvrement : M. Alzouma Harouna

Composition : ONEP  
Tirage : 5000 exemplaires

## MOTS

# CROISSES

du



## HORIZONTALEMENT

1. Il peut récolter les meilleures douceurs s'il traite bien ses ruches;
2. Coup de feu - Dans l'expression signifiant sans qu'on le sache;
3. Grade de la police - Saison - Piquets;
4. Cours d'Espagne - Pétales de rose - Pieuses initiales;
5. Les bras de la pieuvre;
6. Rivière de France - Temps long;
7. Vieux mouvement politique africain - Vieille nourrice - Consonnes;
8. Voyelle double - Ils finissent par peser - Passage en montagne;
9. Pour emprunter dans les règles - Plus mauvais;
10. Attirances auxquelles on résiste difficilement.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

## VERTICALEMENT

1. Fausse-couche;
2. Inspirée par la foi;
3. Sur des plaques - Fleuve d'Italie (Inversé) - L'étain;
4. Compagnie réduite - Régle - Vient d'avoir;
5. Elle regroupe les radios et télévisions d'Afrique - Peuple du Pérou;
6. Parfums et flatteries exagérés;
7. Titane - Monnaie commune - Constante de cercle;
8. Pour les écoles normales - Article défini - Instance dirigeante de l'Olympisme;
9. Manufacture - Cap à l'extrémité Sud de l'Amérique latine;
10. Coules faiblement à travers la plaine en faisant des méandres.

## numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	L	L	U	R	E		G	I	A
2	N		A	S	E		T	R	U	C
3	T	R	O	T	T	E		E	T	C
4	I	N	S		I	T	T		S	A
5	C	I		A	R	A	S	E		P
6	I		B	B	O	G	A	N	D	A
7	P	U		A	N	E		S	U	R
8	E	M	U		S	R	O		R	A
9	N	A	N	A		E	R	S		N
10	T	R	E	P	A	S	S	E	N	T